

# HPQ SILICIUM



**HPQ Silicium Inc.**  
(Anciennement Les Ressources HPQ Silicium Inc.)

**États financiers consolidés**  
**Aux 31 décembre 2023 et 2022**

**(En dollars canadiens)**

## **Table des matières**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 7
États consolidés de la situation financière	8
États consolidés du résultat net	9
États consolidés du résultat global	10
États consolidés des variations des capitaux propres	11
États consolidés des flux de trésorerie	12
Notes complémentaires consolidées	13 - 53



**KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.**

Tour KPMG  
Bureau 1500  
600, boul. de Maisonneuve Ouest  
Montréal, (QC) H3A 0A3  
Canada  
Téléphone 514 840 2100  
Télécopieur 514 840 2187

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux actionnaires de HPQ Silicium Inc.

### ***Opinion***

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de HPQ Silicium Inc. (l'« entité »), qui comprennent :

- les états consolidés de la situation financière aux 31 décembre 2023 et 2022;
- les états consolidés du résultat net et du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés de la variation des capitaux propres pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des méthodes comptables matérielles;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de l'entité aux 31 décembre 2023 et 2022, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, conformément aux normes IFRS de comptabilité.

### ***Fondement de l'opinion***

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « ***Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*** » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.



Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### ***Incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation***

Nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers, qui indique que l'entité n'a pas généré de revenus jusqu'à maintenant et a subi des pertes d'exploitation et des flux de trésorerie négatifs liés à ses activités d'exploitation. De plus, les passifs courants de l'entité excèdent le total des actifs courants. Par conséquent, l'entité compte sur sa capacité à obtenir du financement afin de s'acquitter de ses engagements et de ses passifs dans le cours normal de ses activités.

Comme il est indiqué à la note 2 des états financiers, ces événements ou situations, conjugués aux autres questions exposées dans la note 2 des états financiers, indiquent l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

### ***Questions clés de l'audit***

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2023. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

En plus de la question décrite dans la section « ***Incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation*** » du rapport de l'auditeur, nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit devant être communiquée dans notre rapport de l'auditeur.

### ***Évaluation des indicateurs de dépréciation des immobilisations corporelles et des propriétés intellectuelles***

#### ***Description de la question***

Nous attirons l'attention sur les notes 4.8, 4.9, 4.10, 5.2, 10 et 11 des états financiers. Au cours de l'exercice, la Société a imputé au résultat net une radiation et une dévaluation nette de certaines propriétés intellectuelles. L'entité effectue une évaluation des faits et circonstances de sources internes et externes démontrant l'existence d'indicateurs potentiels de dépréciation. Des jugements importants sont nécessaires dans l'évaluation des indicateurs de dépréciation.

#### ***Raisons pour lesquelles il s'agit d'une question clé de l'audit***

Nous avons déterminé que l'évaluation des indicateurs de dépréciation des immobilisations corporelles et des propriétés intellectuelles constituait une question clé de l'audit. Les immobilisations corporelles et les propriétés intellectuelles sont significatives par rapport aux états financiers. Des jugements importants de la part de l'auditeur sont nécessaires pour apprécier les résultats de nos procédures d'audit et l'évaluation qu'a effectuée l'entité dans la détermination de l'existence des indicateurs de dépréciation.



***Façon dont la question a été traitée dans le cadre de l'audit***

Les procédures qui suivent sont les principales procédures que nous avons mises en œuvre pour traiter cette question clé de l'audit.

Nous avons évalué l'analyse des indicateurs externes de dépréciation effectuée par l'entité en :

- comparant les informations qualitatives incluses dans l'analyse aux données externes de marché et aux données sectorielles;
- inspectant des informations accessibles au public au titre des variations des prix de marché du silicium métal;
- comparant la capitalisation boursière de l'entité à la valeur comptable de ses actifs nets.

Nous avons évalué l'analyse des indicateurs internes de dépréciation effectuée par l'entité en :

- acquérant une compréhension de la faisabilité technique liée à l'équipement, ceci en obtenant un rapport préparé par l'entité décrivant en détail l'état d'avancement et en inspectant la documentation interne;
- discutant du rapport préparé par l'entité avec les ingénieurs et les gestionnaires de projet et en évaluant l'existence de revers technologiques qui sont des indications de dépréciation;
- discutant des ressources disponibles pour continuer le développement technologique des immobilisations corporelles et des propriétés intellectuelles.

***Autres informations***

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport de gestion déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes à la date du présent rapport de l'auditeur. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport de l'auditeur.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.



### ***Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers***

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

### ***Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;



- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit;
- nous fournissons aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de l'entité du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit;



Page 6

- parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers des périodes à l'étude : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport de l'auditeur, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport de l'auditeur parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associée responsable de la mission d'audit au terme de laquelle ce rapport de l'auditeur est délivré est Tracy Chehab.

*KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.\**

Montréal, Canada

Le 29 avril 2024

# HPQ Silicium Inc. (Anciennement Les Ressources HPQ Silicium Inc.)

## États consolidés de la situation financière

Aux 31 décembre 2023 et 2022

(en dollars canadiens)

	Notes	2023	2022
		\$	\$
<b>ACTIF</b>			
<b>Courant</b>			
Trésorerie		597 404	1 143 902
Titres négociables	6	676 493	710 403
Taxes sur les produits et services à recevoir		66 545	1 047 106
Crédit d'impôt à l'investissement à recevoir		692 508	207 101
Acompte à un sous-traitant	7	-	890 000
Dépôt sur contrat avec un sous-traitant	10	-	1 286 000
Frais payés d'avance et autres		192 999	267 281
		<u>2 225 949</u>	<u>5 551 793</u>
<b>Non courant</b>			
Immobilisations corporelles	10	1 932 920	3 839 058
Immobilisations incorporelles	11	4 559 836	11 866 770
Royautés à recevoir	8	174 886	146 273
Actif au titre du droit d'utilisation		18 715	28 331
Participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	12	147 210	180 014
		<u>6 833 567</u>	<u>16 060 446</u>
<b>Total de l'actif</b>		<u>9 059 516</u>	<u>21 612 239</u>
<b>PASSIF</b>			
<b>Courant</b>			
Dettes à un sous-traitant et autres fournisseurs	13	4 586 145	3 969 320
Dû aux administrateurs	14	100 000	100 000
Redevances à payer à un sous-traitant	11	667 418	354 578
Partie courante de l'obligation locative		12 019	11 371
Impôt à payer	21	28 193	-
		<u>5 393 775</u>	<u>4 435 269</u>
<b>Non courant</b>			
Dû aux administrateurs, dirigeants et à une société détenue par un administrateur, sans intérêt (taux effectif de 3,1 % en 2022)	14	920 291	827 052
Obligation locative		6 857	16 997
Redevances à payer à un sous-traitant	11	904 411	1 814 251
		<u>1 831 559</u>	<u>2 658 300</u>
<b>Total du passif</b>		<u>7 225 334</u>	<u>7 093 569</u>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital-actions	15	56 835 710	54 865 457
Surplus d'apport		2 931 580	3 782 159
Cumul des autres éléments du résultat global		5 140	16 991
Résultats non distribués		(58 517 741)	(44 270 333)
<b>Capitaux propres attribuables aux propriétaires</b>		<u>1 254 689</u>	<u>14 394 274</u>
Participation ne donnant pas le contrôle	23	579 493	124 396
<b>Total des capitaux propres</b>		<u>1 834 182</u>	<u>14 518 670</u>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>		<u>9 059 516</u>	<u>21 612 239</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Les états financiers consolidés ont été approuvés et autorisés pour publication par le conseil d'administration le 29 avril 2024.

### POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

(s) Patrick Levasseur \_\_\_\_\_, Administrateur

(s) Bernard J. Tourillon \_\_\_\_\_, Administrateur



# HPQ Silicium Inc. (Anciennement Les Ressources HPQ Silicium Inc.)

## États consolidés du résultat net

Aux 31 décembre 2023 et 2022

(en dollars canadiens)

	Notes	2023 \$	2022 \$
<b>Dépenses</b>			
Salaires et charges au titre des avantages du personnel	16.1	1 929 707	755 976
Autres charges opérationnelles	18	1 329 878	1 072 661
Frais de recherche et développement <sup>(1)</sup>		2 997 706	2 406 957
Amortissement des immobilisations incorporelles	11	685 724	611 023
Amortissement des immobilisations corporelles	10	1 915 234	1 568 157
Radiations d'actifs des immobilisation corporelles	10	-	574 909
Radiations d'actifs des immobilisation incorporelles	11	2 951 879	-
Dévaluation d'actifs des immobilisations incorporelles	11	3 888 227	1 321 272
Récupération d'actifs d'exploration et d'évaluation	9	-	(91 494)
<b>Résultats opérationnels</b>		<u>15 698 355</u>	<u>8 219 461</u>
<b>Autres revenus (dépenses)</b>			
Produits financiers (pertes)	19	(847 737)	(396 941)
Charges financières	19	(409 738)	(344 351)
Quote-part de la perte de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence		(32 615)	(35 282)
Modification de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence		(189)	9 060
Perte sur la modification de la royauté à recevoir		-	(97 160)
Gain sur annulation de la royauté à payer à un sous-traitant	11	972 498	-
		<u>(317 781)</u>	<u>(864 674)</u>
<b>Résultat avant impôt</b>		<u>(16 061 136)</u>	<u>(9 084 135)</u>
Impôt sur les revenus	21	28 193	-
<b>Résultat net</b>		<u>(16 044 329)</u>	<u>(9 084 135)</u>
<b>Résultat net attribuable aux :</b>			
Propriétaires de la société		(16 487 089)	(9 207 434)
Participation ne donnant pas le contrôle	23	442 760	123 299
		<u>(16 044 329)</u>	<u>(9 084 135)</u>
<b>Résultat par action attribuable aux propriétaires</b>			
Perte nette de base et diluée par action	20	<u>(0,04)</u>	<u>(0,03)</u>

<sup>1)</sup> Inclus un paiement fondé sur des actions de 77 050 \$ en 2023 et de 77 349 \$ en 2022

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**HPQ Silicium Inc.** (Anciennement Les Ressources HPQ Silicium Inc.)  
**États consolidés du résultat global**  
 Aux 31 décembre 2023 et 2022  
 (en dollars canadiens)

---

	Notes	2023	2022
		\$	\$
<b>Résultat net</b>		(16 044 329)	(9 084 135)
<b>Autre élément du résultat global qui sera ultérieurement reclassé en résultat net :</b>			
Écart de change découlant de la conversion d'un filiale étrangère		486	16 991
<b>Résultat global</b>		<u>(16 043 843)</u>	<u>(9 067 144)</u>
<b>Résultat global attribuable aux :</b>			
Propriétaires de la société		(16 486 603)	(9 190 443)
Participation ne donnant pas le contrôle	23	<u>442 760</u>	<u>123 299</u>
		<u>(16 043 843)</u>	<u>(9 067 144)</u>

---

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

# HPQ Silicium Inc. (Anciennement Les Ressources HPQ Silicium Inc.)

## États consolidés des variations des capitaux propres

Aux 31 décembre 2023 et 2022

(en dollars canadiens)

	Notes	Capitaux propres attribuables aux propriétaires						
		Capital-Actions	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Total	Participation de donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
		\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Solde au 1 er janvier 2022</b>		49 858 704	3 516 870	(35 043 329)	-	18 332 245	-	18 332 245
Émission d'unités dans le cadre de placements privés	15.1	3 264 000	340 000	-	-	3 604 000	-	3 604 000
Investissements des détenteurs d'une participation ne donnant pas le contrôle	23	-	-	-	-	-	1 097	1 097
Exercice de bon de souscription	15.2	1 184 716	(106 744)	-	-	1 077 972	-	1 077 972
Exercice d'options	16.2	558 037	(210 037)	-	-	348 000	-	348 000
Paiements fondés sur des actions	16.2	-	242 070	-	-	242 070	-	242 070
Frais d'émission d'unités		-	-	(19 570)	-	(19 570)	-	(19 570)
		5 006 753	265 289	(19 570)	-	5 252 472	1 097	5 253 569
Total du résultat pour l'exercice		-	-	(9 207 434)	-	(9 207 434)	123 299	(9 084 135)
Total du résultat global pour l'exercice		-	-	-	16 991	16 991	-	16 991
<b>Solde au 31 décembre 2022</b>		<u>54 865 457</u>	<u>3 782 159</u>	<u>(44 270 333)</u>	<u>16 991</u>	<u>14 394 274</u>	<u>124 396</u>	<u>14 518 670</u>
Émission d'unités dans le cadre de placements privés	15.1	607 013	-	-	-	607 013	-	607 013
Exercice de bon de souscription	15.2	1 269 460	-	-	-	1 269 460	-	1 269 460
Émission d'action pour paiement de dettes fournisseurs	15.1	93 780	30 316	-	-	124 096	-	124 096
Paiements fondés sur des actions	16.2	-	1 380 036	-	-	1 380 036	-	1 380 036
Expiration de bons de souscription	15.2	-	(480 000)	480 000	-	-	-	-
Expiration d'option	16.2	-	(1 784 419)	1 784 419	-	-	-	-
Frais d'émission d'unités		-	3 488	(24 738)	-	(21 250)	-	(21 250)
		1 970 253	(850 579)	2 239 681	-	3 359 355	-	3 359 355
Total du résultat pour l'exercice		-	-	(16 487 089)	-	(16 487 089)	442 760	(16 044 329)
Total du résultat global pour l'exercice		-	-	-	(11 851)	(11 851)	12 337	486
<b>Solde au 31 décembre 2023</b>		<u>56 835 710</u>	<u>2 931 580</u>	<u>(58 517 741)</u>	<u>5 140</u>	<u>1 254 689</u>	<u>579 493</u>	<u>1 834 182</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés

**HPQ Silicium Inc.** (Anciennement Les Ressources HPQ Silicium Inc.)  
**États consolidés des flux de trésorerie**  
Aux 31 décembre 2023 et 2022  
(en dollars canadiens)

	Notes	2023 \$	2022 \$
<b>ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</b>			
Résultat net		(16 044 329)	(9 084 135)
Éléments hors caisse			
Paiements fondés sur des actions		1 380 036	242 070
Amortissement des immobilisations incorporelles		685 724	611 023
Amortissement des immobilisations corporelles		1 915 234	1 568 157
Amortissement d'actif au titres de droits d'utilisation		10 400	2 576
Variation de la juste valeur des titres négociables de société cotée		933 910	508 053
Radiations des immobilisations incorporelles		2 951 879	-
Gain sur annulation de la royauté à payer à un sous-traitant		(972 498)	-
Quote-part de la perte de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence		32 615	35 282
Modification de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence		189	(9 060)
Amortissement de l'écart d'actualisation des royautés à recevoir		(28 613)	(6 111)
Variation de la juste valeur des royautés à recevoir		-	(25 458)
Charges de désactualisation – dû aux administrateurs, dirigeants et à une société détenue par un administrateur		34 240	33 195
Charges de désactualisation – redevances à payer		375 498	411 156
Salaires et charges au titre des avantages du personnel		84 000	25 000
Revenus d'intérêt sur royauté à recevoir		(25 000)	(25 000)
Dévaluation (récupération) d'actifs d'exploration et d'évaluation		-	(91 494)
Dévaluation d'actifs des immobilisations incorporelles		3 888 227	1 321 272
Radiations d'actifs des immobilisations corporelles		-	574 909
Ajustement sur royauté à payer		-	(100 000)
Perte sur la modification de la royautés à recevoir		-	97 160
Variation nette des éléments du fonds de roulement	22	3 514 282	(967 819)
Flux de trésorerie utilisé pour les activités opérationnelles		<u>(1 264 206)</u>	<u>(4 879 224)</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>			
Ajout aux immobilisations corporelles		(7 614)	(920 000)
Ajout aux immobilisations incorporelles		(262 732)	(318 119)
Acquisition de placements dans un sous-traitant		(900 000)	(260 000)
Crédit d'impôt reçu		41 689	8 559
Ajout d'actifs d'exploration et d'évaluation détenus en vue de vente		-	(962)
Flux de trésorerie utilisé pour les activités d'investissement		<u>(1 128 657)</u>	<u>(1 490 522)</u>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>			
Émission d'unités dans le cadre de placements privés		607 013	3 604 000
Exercice de bons de souscription		1 269 460	1 077 972
Exercice d'options		-	348 000
Investissement des détenteurs d'une participation ne donnant pas le contrôle		-	1 097
Remboursement des dû aux administrateurs		-	(184 999)
Remboursement d'obligation locative		(10 276)	(2 539)
Frais d'émission d'unités		(21 250)	(19 570)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		<u>1 844 947</u>	<u>4 823 961</u>
<b>Variation nette de la trésorerie</b>		(547 916)	(1 545 785)
Incidence de l'écart de change sur la trésorerie		1 420	16 991
Trésorerie au début de la période		1 143 902	2 672 696
Trésorerie à la fin de la période		<u>597 404</u>	<u>1 143 902</u>

Pour des informations additionnelles sur les flux de trésorerie voir la note 22

**Informations supplémentaires**

Intérêts reçus reliés aux activités opérationnelles	32 560	54 543
---	--------	--------

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidé

# **HPQ Silicium Inc. (Anciennement Les Ressources HPQ Silicium Inc.)**

## **Notes complémentaires consolidées**

Aux 31 décembre 2023 et 2022  
(en dollars canadiens)

---

### **1. NATURE DES ACTIVITÉS**

HPQ-Silicium Inc. (« HPQ » ou la « Société ») se spécialisent dans le développement technologique liées à la transformation du quartz en matériaux de silicium et ses dérivés.

Lors de l'assemblée annuelle tenue le 30 juin 2022, les actionnaires ont approuvé le changement de la dénomination sociale de la société Les Ressources HPQ-Silicium Inc. en celui de HPQ Silicium Inc. Ce changement a été effectué le 4 juillet 2022.

En raison du changement d'activité, la Société se concentrera sur l'innovation des solutions de silicium et des technologies connexes et ne se concentrera plus sur l'exploration et l'évaluation des propriétés de quartz. Dans le cadre de sa stratégie de sortie des activités minières, la Société s'était engagée dans un plan de vente des droits miniers et, par conséquent, a classé les actifs d'exploration et d'évaluation connexes comme détenus en vue de la vente au 31 décembre 2021 et la vente a été conclu le 30 août 2022. Un test de dépréciation a été effectué au 31 décembre 2021 sur les propriétés détenues par la Société (Voir note 9).

### **2. CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION ET CONFORMITÉ AUX IFRS**

Les états financiers consolidés ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) de comptabilité incluant l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, laquelle prévoit que la société sera en mesure de réaliser ses actifs et d'acquitter ses dettes dans le cours normal de ses activités.

La Société n'a pas généré de revenus jusqu'à maintenant et a subi des pertes d'exploitation et des flux de trésorerie liés à ses activités d'exploitation négatifs pour les périodes finissant le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2022. Au 31 décembre 2023, la société a des résultats non distribués accumulés négatifs de 58 517 741 \$ (44 270 333 \$ au 31 décembre 2022). La société a un fonds de roulement négatif de 3 167 826 \$ au 31 décembre 2023. La direction a déterminé que la Société dispose de ressources adéquates pour continuer ses activités normalement pendant au moins les 6 prochains mois à partir de la date de l'état de la situation financière. Comme la Société est encore dans sa phase de développement et se concentrera sur l'innovation des solutions de silicium et de la technologie connexe, la Société continuera à fonctionner à perte jusqu'à ce que la technologie puisse être commercialisée, et la Société aura besoin de financement supplémentaire afin de financer les opérations futures et les plans d'expansion. La Société ne s'attend pas à générer des revenus à partir des ventes de produits tant qu'elle n'aura pas achevé avec succès le développement de ses solutions de silicium, ce qui peut prendre un certain nombre d'années et est soumis à une incertitude importante. Jusqu'à ce qu'elle puisse générer des revenus importants à partir des ventes de produits, la Société s'attend à financer ses opérations par une combinaison de capitaux publics ou privés ou de financements par emprunt ou d'autres sources. La Société n'a actuellement aucune source de financement engagée disponible. Bien que la Société ait réussi à obtenir du financement dans le passé, la levée de fonds supplémentaires dépend d'un certain nombre de facteurs indépendants de la volonté de la Société et, à ce titre, rien ne garantit qu'elle sera en mesure de le faire à l'avenir. La capacité de la Société à respecter ses engagements et à s'acquitter de ses dettes à mesure qu'elles deviennent exigibles et rentables dépend de la réussite du développement de sa technologie et de sa production commerciale, de sa capacité à lever des fonds supplémentaires pour financer ces activités et de la poursuite soutien financier des actionnaires et des prêteurs. Les conditions mentionnées ci-dessus indiquent l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation.

Les états financiers consolidés n'ont pas subi les ajustements qu'il serait nécessaire d'apporter aux valeurs comptables des actifs et des passifs, aux produits et aux charges présentés et au classement utilisé dans l'état consolidé de la situation financière si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation ne convenait pas. Ces ajustements pourraient être importants.

# **HPQ Silicium Inc.** (Anciennement Les Ressources HPQ Silicium Inc.)

## **Notes complémentaires consolidées**

Aux 31 décembre 2023 et 2022  
(en dollars canadiens)

---

### **2. CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION ET CONFORMITÉ AUX IFRS (suite)**

Il existe une relation d'affaire importante et une dépendance économique avec le sous-traitant PyroGenesis Canada Inc. (PyroGenesis ou sous-traitant), qui est un actionnaire de HPQ. HPQ fait affaire avec PyroGenesis pour ses activités de recherches et développements impliquant le procédé à base de plasma. Cette dernière est une entreprise qui développe des réacteurs au plasma dans un fourneau en circuit fermé. Selon les ententes conclues par la société ou ses filiales, PyroGenesis fournit le service d'ingénierie et procède à l'assemblage des équipements et la société en défraie les coûts sur présentation des factures pour les travaux exécutés. L'équipement RRQ PUREVAP™ est situé dans les locaux de PyroGenesis. Tel que décrit à la note 5.1, au 31 décembre 2023, PyroGenesis a un droit de conversion sur les redevances en 50% des actions de la filiale HPQ Polvere détenu par HPQ. Les actifs acquis avec le sous-traitant PyroGenesis et les redevances à payer afférents sont décrits à la note 10 et 11. Les dépenses comptabilisées en 2023 relatifs à des dépenses engendrés avec PyroGenesis sont 1 763 600 \$ en frais de recherches et développements, ( 1 184 000 \$ en 2022). Durant l'exercice, PyroGenesis a exercé 5 994 600 bons de souscriptions pour un montant total de 559 460 \$.

### **3. GÉNÉRALITÉS**

HPQ est constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Le siège social, qui est aussi l'établissement principal, est situé au 3000, rue Omer-Lavallée bureau 306, Montréal, Québec, Canada. Les actions de HPQ sont cotées à la Bourse de croissance TSX.

### **4. MÉTHODES COMPTABLES MATÉRIELLES**

#### **4.1 Généralités**

Les principales méthodes comptables ayant servi à la préparation des présents états financiers consolidés sont résumées ci-dessous.

#### **4.2 Principe de consolidation**

Les états financiers consolidés de la Société comprennent les comptes de la Société mère et des filiales qu'elle contrôle. Il y a contrôle lorsqu'un investisseur est exposé ou a droit à des rendements variables sur sa participation avec une entité émettrice et a la capacité d'influer sur ces rendements grâce à son pouvoir sur l'entité émettrice. Les filiales sont incluses dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse. Lorsque la participation de la Société dans une filiale est inférieure à 100 %, la Société reconnaît des participations ne détenant pas le contrôle. Tous les soldes, transactions, produits, charges, profits et pertes intragroupes, y compris les gains et pertes non réalisés, sont éliminés lors de la consolidation. Lorsque la Société cesse d'avoir le contrôle; toute participation conservée dans l'entité est ré-évaluée à sa juste valeur à la date à laquelle le contrôle est perdu, la variation de la valeur comptable étant comptabilisée en résultat. La juste valeur est la valeur comptable initiale aux fins de la comptabilisation ultérieure de la participation conservée à titre d'associé, de coentreprise ou d'actif financier.

# HPQ Silicium Inc. (Anciennement Les Ressources HPQ Silicium Inc.)

## Notes complémentaires consolidées

Aux 31 décembre 2023 et 2022  
(en dollars canadiens)

---

### 4. MÉTHODES COMPTABLES MATÉRIELLES (suite)

#### 4.2 Principe de consolidation (suite)

Le tableau suivant présente les informations détaillées sur les filiales et sa société affiliée détenue par la Société à la fin de l'exercice de présentation de l'information financière.

---

Nom	Activités principales	Pays de constitution	Pourcentages détenus par la Société
HPQ Nano poudres de Silicium Inc. (HPQ Nano)	Fabrication de matériaux nanométriques de Silicium	Canada	100 %
HPQ Silice Polvere Inc. (HPQ Polvere)	Fabrication de Silice Pyrogénée	Canada	100 %
NOVACIUM S.A.S. (Novacium)	Recherche et développement de produits constitué de silicium et ses dérivés	France	20 %

En ce qui concerne Novacium, depuis le 7 juin 2022 la Société exerce un contrôle par le biais de la détention d'une action privilégiée lui accordant un droit de veto sur les décisions qui ont un impact significatif sur les activités pertinentes de cette société affiliée.

#### 4.3 Participation dans une société associée

La Société associée est une entité sur laquelle la Société est en mesure d'exercer une influence notable, mais qui n'est pas une filiale. La participation dans la société associée est initialement comptabilisée au coût, puis ultérieurement selon la méthode de la mise en équivalence.

#### 4.4 Monnaie fonctionnelle et de présentation

La Société et ses filiales déterminent chacune leur monnaie fonctionnelle sur la base de la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel elles exercent leurs activités. Les transactions libellées en une devise autre que la monnaie fonctionnelle de l'entité sont converties au taux de change en vigueur à la date de transaction. Les écarts de change connexes sont inclus dans le résultat net de chaque entité pour la période au cours de laquelle ils surviennent.

#### 4.5 Instruments financiers

##### Comptabilisation et décomptabilisation

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

Les actifs et les passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur ajustée en fonction des coûts de transaction, le cas échéant.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à un actif financier arrivent à expiration, ou lorsqu'un actif financier et la quasi-totalité des risques et avantages sont transférés. Un passif financier est décomptabilisé en cas d'extinction, de résiliation, d'annulation ou d'expiration.

Le classement des instruments financiers selon IFRS 9 repose sur le modèle d'affaires de l'entité et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif ou du passif financier.

# **HPQ Silicium Inc.** (Anciennement Les Ressources HPQ Silicium Inc.)

## **Notes complémentaires consolidées**

Aux 31 décembre 2023 et 2022  
(en dollars canadiens)

---

### **4. MÉTHODES COMPTABLES MATÉRIELLES (suite)**

#### **4.5 Instruments financiers (suite)**

##### **Classement et évaluation initiale des actifs financiers**

Les actifs financiers sont classés dans une des catégories suivantes :

- Au coût amorti;
- À la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN);

Tous les produits et charges se rapportant aux actifs financiers comptabilisés en résultat net sont présentés dans les charges financières ou les produits financiers.

##### **Évaluation ultérieure des actifs financiers**

###### **Actifs financiers**

Les actifs financiers sont évalués au coût amorti s'ils répondent aux conditions suivantes:

- Ils sont détenus selon un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- Les conditions contractuelles des actifs financiers donnent lieu à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les royautés à recevoir font partie de cette catégorie d'instruments financiers.

Les actifs financiers qui sont détenus selon un modèle économique différent de ceux de type « détention aux fins de la perception » ou « détention aux fins de la perception et de la vente » sont classés dans la catégorie de la JVRN.

###### **Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net ("JVRN")**

La catégorie comprend les titres négociables d'une société cotée en bourse en tant qu'investissement en actions.

Les actifs de cette catégorie sont évalués à la juste valeur et les profits ou les pertes sont comptabilisés en résultat net. La juste valeur des actifs financiers de cette catégorie est déterminée en fonction de transactions sur un marché actif ou en appliquant une technique d'évaluation lorsqu'il n'existe pas de marché actif.

###### **Dépréciation des actifs financiers**

Les dispositions relatives à la dépréciation d'IFRS 9 utilisent davantage d'informations de nature prospective, soit le modèle des pertes de crédit attendues, lequel remplace le modèle des pertes subies d'IAS 39.

La comptabilisation de pertes de crédit n'est plus tributaire de l'identification d'un événement générateur de pertes de crédit par la Société. Cette dernière doit plutôt tenir compte d'un éventail élargi d'informations pour l'appréciation du risque de crédit et l'évaluation de pertes de crédit attendues, notamment : des événements passés, des circonstances actuelles, des prévisions raisonnables et justifiables qui touchent la recouvrabilité attendue des flux de trésorerie futurs de l'instrument financier.

L'évaluation des pertes de crédit attendues est déterminée à chaque date de clôture afin de refléter les variations du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale de l'actif financier correspondant.



# **HPQ Silicium Inc.** (Anciennement Les Ressources HPQ Silicium Inc.)

## **Notes complémentaires consolidées**

Aux 31 décembre 2023 et 2022  
(en dollars canadiens)

---

### **4. MÉTHODES COMPTABLES MATÉRIELLES (suite)**

#### **4.5 Instruments financiers (suite)**

##### **Classement et évaluation des passifs financiers**

Les passifs financiers de la Société comprennent les dettes fournisseurs et autres crédateurs (excluant les salaires et les charges au titre du personnel), les redevances à payer, le dû aux administrateurs et dirigeants (passif courant et non courant) et à une société détenue par un administrateur (excluant les salaires et les charges au titre du personnel).

#### **4.6 Résultat de base et dilué par action**

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la société ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives, lesquelles englobent les options d'achat d'actions, les bons de souscription aux courtiers, les unités aux courtiers et les bons de souscription. Aux fins de ce calcul, on considère que les actions ordinaires potentielles dilutives ont été converties en actions ordinaires au cours moyen du marché au début de l'exercice ou à la date d'émission des actions potentielles si elle est ultérieure.

#### **4.7 Crédits d'impôt à l'investissement à recevoir**

Les crédits d'impôt sont comptabilisés en réduction du coût de l'actif selon le cas et en fonction des estimations de la direction. La société comptabilise ces crédits d'impôt lorsqu'il existe une assurance raisonnable que les crédits seront recouverts et accordés et que la société respectera les conditions connexes.

#### **4.8 Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût moins le cumul des amortissements et de pertes de valeur. Le coût comprend tous les coûts engagés initialement pour acquérir ou construire une immobilisation corporelle.

L'amortissement est comptabilisé selon le mode linéaire afin de réduire le coût jusqu'à la valeur résiduelle estimée, tout en imputant une charge constante sur la durée d'utilité de l'actif.

L'équipement ainsi que les améliorations locatives sont amortis selon la méthode linéaire sur une durée de 3 à 10 ans et les équipements en construction seront amortis selon la méthode linéaire sur une durée de 3 à 10 ans lorsque ceux-ci seront prêt à être utilisés.

#### **4.9 Immobilisations incorporelles**

Les brevets et la propriété intellectuelle sont des immobilisations incorporelles évaluées au coût historique diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, le cas échéant. Le coût des brevets est constitué du coût des demandes de brevets. Le coût de la propriété intellectuelle est composé initialement du coût d'acquisition. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de la durée estimative d'utilisation de la propriété intellectuelle, qui est estimé entre dix-sept et vingt et un ans. La période d'amortissement et le mode d'amortissement sont réexaminés annuellement et ajustés de manière prospective, au besoin.

# **HPQ Silicium Inc.** (Anciennement Les Ressources HPQ Silicium Inc.)

## **Notes complémentaires consolidées**

Aux 31 décembre 2023 et 2022  
(en dollars canadiens)

---

### **4. MÉTHODES COMPTABLES MATÉRIELLES (suite)**

#### **4.10 Dépréciation des actifs**

Aux fins d'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés aux niveaux les plus bas générant des entrées de trésorerie largement indépendantes (unités génératrices de trésorerie). Par conséquent, certains actifs sont soumis individuellement à un test de dépréciation tandis que d'autres sont testés au niveau de l'unité génératrice de trésorerie.

Tous les actifs individuels ou unités génératrices de trésorerie à l'exception de l'équipement en construction et des immobilisations incorporelles non-utilisés sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêts à être utilisées doivent faire l'objet d'un test de dépréciation annuel.

Une perte de valeur égale au montant par lequel la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable est comptabilisée. La valeur recouvrable et la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de vente et la valeur d'utilité. Pour déterminer la valeur d'utilité, la direction procède à une estimation des flux de trésorerie futurs provenant de chaque unité génératrice de trésorerie, et elle détermine un taux d'actualisation approprié aux fins du calcul de la valeur actualisée de ces flux de trésorerie. Les taux d'actualisation sont établis individuellement pour chaque unité génératrice de trésorerie et reflètent les évaluations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques de l'actif.

Une perte de valeur égale au montant par lequel la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable est comptabilisée en résultat net. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la plus élevée de sa juste valeur moins les coûts de sa vente, et de sa valeur d'utilité.

Une perte de valeur peut être reprise si la valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur comptable.

#### **4.11 Provisions et passifs éventuels**

Les provisions sont revues à chaque date de présentation de l'information financière et ajustées pour refléter les meilleures estimations actuelles à cette date. Au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, il n'y avait aucune provision comptabilisée à l'état consolidé de la situation financière.

#### **4.12 Impôt sur le résultat**

La charge d'impôt comptabilisée en résultat net correspond à la somme de l'impôt différé et de l'impôt exigible qui ne sont pas comptabilisés en capitaux propres.

Le calcul de l'impôt exigible est fondé sur les taux d'imposition et les réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de l'exercice de présentation de l'information financière. L'impôt différé est calculé selon la méthode du passif fiscal.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que la perte fiscale ou la différence temporaire déductible sous-jacente sera utilisée pour compenser un bénéfice imposable futur. Cela est évalué en fonction des prévisions de la société quant aux résultats opérationnels futurs, lesquelles sont ajustées pour tenir compte des charges et des produits significatifs non imposables ainsi que les limites d'utilisation des pertes ou des crédits fiscaux non utilisés.

# **HPQ Silicium Inc.** (Anciennement Les Ressources HPQ Silicium Inc.)

## **Notes complémentaires consolidées**

Aux 31 décembre 2023 et 2022  
(en dollars canadiens)

---

### **4. MÉTHODES COMPTABLES MATÉRIELLES (suite)**

#### **4.12 Impôt sur le résultat (suite)**

Habituellement, les passifs d'impôts différés sont comptabilisés en totalité, bien que *IAS 12 Impôts sur le résultat* précise un nombre limité d'exemptions. Par conséquent, la société ne comptabilise pas l'impôt différé sur les différences temporaires à l'achalandage ou aux placements dans des filiales.

#### **4.13 Capitaux propres**

Le Capital-actions représente le montant reçu à l'émission des actions. Si les actions sont émises à la suite d'exercice d'options sur actions, les bons de souscription aux courtiers, d'unités aux courtiers ou de bons de souscription, ce poste comprend également la charge de rémunération ou la valeur des options sur actions, des bons de souscription ou des bons de souscription aux courtiers antérieurement comptabilisée au poste Surplus d'apport.

#### **Émissions d'unités**

Les produits des émissions d'unités sont répartis entre les actions et les bons de souscription émis au moyen de la méthode résiduelle. Les produits sont d'abord imputés aux actions en fonction du cours de la Bourse au moment de l'émission et le montant résiduel est attribué aux bons de souscription.

#### **4.14 Paiements fondés sur des actions**

La société gère un régime de paiements fondés sur des actions et réglés en instruments de capitaux propres à l'intention des administrateurs, dirigeants, employés et conseillers qui y sont admissibles. Le régime de la société ne comporte pas d'option de règlement en espèces.

Tous les biens et les services reçus en contrepartie de l'octroi d'un paiement fondé sur des actions sont évalués à leur juste valeur, sauf si cette juste valeur ne peut être estimée de façon fiable. Si la société ne peut estimer de façon fiable la juste valeur des biens ou services reçus, elle doit en évaluer la valeur par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués. Pour les transactions effectuées avec des membres du personnel et des tiers fournissant des services similaires, la société évalue la juste valeur des services reçus par référence à la juste valeur des instruments des capitaux propres attribués.

Les paiements fondés sur des actions (à l'exception des bons de souscription aux courtiers, des unités aux courtiers et des options de courtiers) sont ultimement comptabilisés en résultat net à la dépense selon la nature du paiement et la contrepartie est portée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres. Les paiements fondés sur des actions à des courtiers dans le cas d'un financement en actions sont comptabilisés comme frais d'émission d'instruments de capitaux propres et la contrepartie est comptabilisée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres.

#### **4.15 Information sectorielle**

La société présente et divulgue l'information sectorielle selon les informations examinées régulièrement par les principaux décideurs opérationnels, c'est-à-dire le président et le conseil d'administration. La société a déterminé qu'il n'y avait qu'un seul secteur opérationnel, soit le secteur de la transformation du quartz en matériaux de silicium et les produits dérivés.

# **HPQ Silicium Inc.** (Anciennement Les Ressources HPQ Silicium Inc.)

## **Notes complémentaires consolidées**

Aux 31 décembre 2023 et 2022  
(en dollars canadiens)

---

### **4. MÉTHODES COMPTABLES MATÉRIELLES** (suite)

#### **4.16 Nouvelles normes comptables adoptées**

##### ***IAS 1, Information sur les méthodes comptables***

En février 2021, l'IASB a publié des modifications à IAS 1 pour obliger les entités à divulguer leurs méthodes comptables importantes au lieu de leurs principales méthodes comptables.

Cette modification s'applique à la Société à compter du 1er janvier 2023. L'adoption de cette modification n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers de la Société.

##### ***IAS 8, Définition des estimations comptables***

En février 2021, l'IASB a publié des modifications à IAS 8 pour remplacer la définition d'un changement d'estimation comptable. Selon la nouvelle définition, les estimations comptables sont des « montants monétaires dans les états financiers qui sont assujettis à l'incertitude d'évaluation ».

Cette modification s'applique à la Société à compter du 1er janvier 2023. L'adoption de cette modification n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers de la Société.

##### ***IAS 12, Impôt différé lié à l'actif et au passif découlant d'une transaction unique***

En mai 2021, l'IASB a publié des modifications à IAS 12 pour obliger les entités à comptabiliser l'impôt différé sur les opérations qui, lors de la comptabilisation initiale, donnent lieu à des montants égaux de différences temporaires imposables et déductibles.

Cette modification s'applique à la Société à compter du 1er janvier 2023. L'adoption de cette modification n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers de la Société.

#### **4.17 Nouvelles normes comptables non encore adoptées**

À la date d'autorisation de ces états financiers consolidés, de nouvelles normes et interprétations de normes existantes et de nouvelles modifications ont été publiées, mais ne sont pas encore en vigueur, et la Société ne les a pas adoptées de façon anticipée.

La direction prévoit que l'ensemble des prises de position sera adopté dans les méthodes comptables de la société au cours du premier exercice débutant après la date d'entrée en vigueur de chaque prise de position. L'information sur les nouvelles normes et interprétations et les nouvelles modifications, qui sont susceptibles d'être pertinentes pour les états financiers consolidés de la société, est fournie ci-dessous. Certaines autres nouvelles normes et interprétations ont été publiées, mais on ne s'attend pas à ce qu'elles aient une incidence importante sur les états financiers consolidés de la société.

##### **IAS 1 Présentation des états financiers**

Amendements à la classification des passifs comme courants ou non courants: comprends la classification des passifs comme courants ou non courants.

##### **IFRS 16 Contrats de location - Passif locatif en cas de cession-bail**

Les amendements introduisent un nouveau modèle comptable qui a une incidence sur la manière dont un vendeur devenu locataire comptabilise les paiements de location variables découlant d'une transaction de cession-bail.

**HPQ Silicium Inc.** (Anciennement Les Ressources HPQ Silicium Inc.)  
**Notes complémentaires consolidées**  
Aux 31 décembre 2023 et 2022  
(en dollars canadiens)

---

**4. MÉTHODES COMPTABLES MATÉRIELLES** (suite)

**4.17 Nouvelles normes comptables non encore adoptées** (suite)

**IAS 7 États des flux de trésorerie & IFRS 7 Instruments financiers: informations à fournir – Accords de financement de fournisseurs**

Les amendements introduisent de nouveaux objectifs de communication pour qu'une entreprise fournisse des informations sur ses accords de financement de fournisseurs qui permettraient aux investisseurs d'évaluer l'impact de ces accords sur les passifs, les flux de trésorerie et l'exposition au risque de liquidité de l'entreprise. La nouvelle information devra également inclure le type et l'effet des changements hors trésorerie dans la valeur comptable des passifs financiers qui font partie d'un accord de financement avec un fournisseur.

**5. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES**

Lorsqu'elle prépare les états financiers consolidés, la direction pose un certain nombre de jugements, d'estimations et d'hypothèses quant à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges.

**5.1 Jugements posés par la direction**

Les paragraphes qui suivent traitent des jugements importants que doit poser la direction dans le cadre de l'application des méthodes comptable de la société, qui ont l'incidence la plus significative sur les états financiers consolidés.

**Détermination du contrôle, du contrôle conjoint ou de l'influence notable sur une entreprise**

La Société doit émettre des jugements lors de l'évaluation du niveau de contrôle et d'influence qu'elle exerce sur ses participations détenues en considérant notamment la manière dont les décisions concernant les activités pertinentes de l'entreprise détenue sont prises, la nature protectrice ou substantielle des droits détenus par les autres détenteurs et la capacité de la Société à influencer les rendements de l'entreprise détenue. La Société doit également émettre des jugements dans l'identification des parties liées.

**Continuité d'exploitation**

L'évaluation de la capacité de la société de poursuivre sur une base de continuité d'exploitation, d'obtenir suffisamment de fonds pour couvrir ses dépenses d'opérations en cours, de remplir ses obligations pour l'année à venir, et d'obtenir du financement pour la recherche scientifique et le développement expérimental prévus, implique une grande part de jugement basé sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, incluant la probabilité d'événements futurs qui sont considérés comme raisonnable en tenant compte des circonstances. Se reporter à la note 2 pour de plus amples informations.

**Indicateurs de dépréciation**

La Société effectue une évaluation des faits et circonstances de sources internes et externes démontrant l'existence d'indicateurs potentiels de dépréciation. Des jugements importants sont nécessaires dans l'évaluation des indicateurs de dépréciation.

# **HPQ Silicium Inc.** (Anciennement Les Ressources HPQ Silicium Inc.)

## **Notes complémentaires consolidées**

Aux 31 décembre 2023 et 2022  
(en dollars canadiens)

---

### **5. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES (suite)**

#### **5.1 Jugements posés par la direction (suite)**

##### **Conversion des royautés à payer**

Comme décrit à la note 2, il existe une relation commerciale et une dépendance économique importante avec le sous-traitant, PyroGenesis Canada Inc. (PyroGenesis ou sous-traitant), qui est également actionnaire de HPQ. PyroGenesis détient moins de 10 % des actions de la Société, y compris l'effet dilutif de l'exercice des bons de souscription. De plus, certaines filiales de la Société ont l'obligation de payer des redevances perpétuelles de 10 % des ventes futures liées aux propriétés intellectuelles achetées à PyroGenesis. Au 31 décembre 2023, PyroGenesis a un droit de conversion des redevances de HPQ Polvere et HPQ Nano en 50 % des actions détenu par HPQ dans ses filiales. Le droit de conversion dans la filiale HPQ Nano a cessé le 24 mars 2024, lors de la remise de la propriété intellectuelle NRSi sous-jacente à PyroGenesis. La Société a évalué que PyroGenesis n'a ni le contrôle de facto sur la Société, étant donné qu'elle n'a pas la capacité de diriger unilatéralement les activités pertinentes de la Société, ni n'exerce une influence notable sur la Société. La Société a pris en compte la substance de l'accord et des accords avec PyroGenesis, le pourcentage de participation de cette dernière dans la Société, combiné à l'obligation de la Société de payer des redevances sur les ventes futures, le calendrier de ces ventes et la probabilité de conversion de ces redevances à 50 % des actions détenu par HPQ dans certaines filiales de la Société.

#### **5.2 Hypothèses et source d'incertitude relative aux estimations**

L'information sur les estimations et les hypothèses significatives qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-après. Les résultats réels peuvent différer significativement.

##### **Crédits d'impôt à l'investissement à recevoir**

Le calcul des crédits d'impôt remboursables pour la recherche scientifique et le développement expérimental, implique un certain degré d'estimation et de jugement en ce qui a trait à certains éléments dont le traitement fiscal ne peut être déterminé avec certitude jusqu'à ce qu'un avis de cotisation ait été émis par les autorités fiscales dont ils relèvent et qu'un paiement ait été reçu. Des écarts survenant entre le résultat réel suivant la résolution finale de certains de ces éléments et les hypothèses retenues pourraient nécessiter des ajustements aux crédits d'impôt remboursables, aux crédits d'impôt remboursables pour la recherche scientifique et le développement expérimental, aux immobilisations corporelles et aux charges d'impôt sur le résultat lors d'exercices futurs. Se reporter à la note 4.7 pour de plus d'information.

##### **Dépréciation des actifs**

S'il existe un indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur, la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement ou de l'unité génératrice de trésorerie doit être estimée.

En évaluant la dépréciation, la société doit procéder à certaines estimations et hypothèses concernant les circonstances futures. Les estimations et hypothèses peuvent changer si de nouvelles informations deviennent disponibles. Si, des informations suggèrent que le recouvrement des dépenses est improbable, les montants capitalisés sont radiés dans l'exercice où l'information devient disponible.

##### **Dépréciation des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles**

En évaluant la dépréciation, la direction estime la valeur recouvrable de chaque actif ou unité génératrice de trésorerie en s'appuyant sur les flux de trésorerie futurs et utilise un taux d'intérêt pour les actualiser. L'incertitude relative aux estimations est liée aux hypothèses relativement aux résultats opérationnels futurs ainsi qu'à la détermination d'un taux d'actualisation convenable.

**HPQ Silicium Inc.** (Anciennement Les Ressources HPQ Silicium Inc.)  
**Notes complémentaires consolidées**  
 Aux 31 décembre 2023 et 2022  
 (en dollars canadiens)

---

**5. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES (suite)**

**5.2 Hypothèses et source d'incertitude relative aux estimations (suite)**

**Dépréciation des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles**

Au cours de l'exercice finissant le 31 décembre 2023, la Société a imputé en résultat net une radiation de 2 951 879 \$ sur des actifs d'immobilisation incorporelles et une dévaluation de 3 888 227 \$ sur des actifs d'immobilisations incorporelles (une radiation de 574 909 \$ sur des actifs d'immobilisations corporelles et une dévaluation de 1 321 272 \$ sur des actifs d'immobilisations incorporelles au 31 décembre 2022).

**6. TITRES NÉGOCIABLES**

La société détient des actions et des bons de souscription dans diverses sociétés ouvertes. Au cours de la période finissant le 31 décembre 2023, ces actions et bons de souscription ont été évalués à leur juste valeur marchande, ce qui a donné lieu à une perte de 933 910 \$ (Perte de 508 053 \$ au 31 décembre 2022).

Les actions de diverses sociétés ouvertes sont classées JVRN et sont comptabilisées à leur juste valeur en utilisant les cotations au prix du marché au 31 décembre 2023 et sont classées au niveau 1 dans la hiérarchie de la juste valeur.

Les bons de souscription de diverses sociétés ouvertes sont classés en JVRN et sont comptabilisé à leur juste valeur en utilisant le modèle Black-Scholes. Leurs valeurs ont été établies selon les données sur les actions de sociétés similaires, leur durée moyenne prévue et sont classés au niveau 2 dans la hiérarchie de la juste valeur.

Le tableau suivant résume l'information concernant les titres négociables pour les périodes présentées:

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
	\$	\$
Solde au 1er janvier	710 403	666 000
Acquisition de titres par disposition des actifs détenu à la vente (a)	-	292 456
Acquisition (b)	900 000	260 000
Variation de la juste valeur marchande	(933 910)	(508 053)
	<u>676 493</u>	<u>710 403</u>

# HPQ Silicium Inc. (Anciennement Les Ressources HPQ Silicium Inc.)

## Notes complémentaires consolidées

Aux 31 décembre 2023 et 2022  
(en dollars canadiens)

---

### 6. TITRES NÉGOCIABLES (suite)

- a) Durant le mois d'août 2022, la Société a reçu 3 000 000 d'unités composée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription de Québec Innovatrice Materials Corp. (QIMC) (anciennement Québec Silica Resources Inc.) une société publique, en échange pour la vente de 27 claims de la propriété Ronceveaux et 36 claims de la propriété Martinville. Les actions ont été émises à 0,07 \$ l'action et les bons de souscription complet peuvent être exercés à 0,15 \$ pour une période de 3 ans échéant le 31 août 2025. La juste valeur des demi-bon de souscription a été estimée à l'aide du modèle de Black-Scholes comme suit : cours de l'action 0,07 \$, taux d'intérêt sans risque – 1,65 %, durée prévue des bons de souscription – 3 ans, taux de volatilité – 417 % et taux de dividende – 0 %.

La société détenait 3 000 000 actions ordinaires au 31 décembre 2023 (2022 – 3 000 000) et le cours de cotation des actions de QIMC était de 0,025 \$ (0,045 \$ au 31 décembre 2022).

Pour la variation des warrants, la société détenait 1 500 000 de bons de souscription (2022 – 1 500 000) pouvant être exercés à un prix de 0,15 \$/action. La juste valeur des bons de souscription d'actions était évaluée à 12 136 \$ au 31 décembre 2023 (2022 – 63 395 \$) et a été estimée à l'aide du modèle Black-Scholes avec les hypothèses suivantes: cours de l'action 0,025 \$, taux d'intérêt sans risque – 3,91 %, durée prévue des bons de souscription – 1,67 ans, taux de volatilité – 144 % et un taux de dividende – 0 % (Au 31 décembre 2022, le cours de l'action 0,045 \$, taux d'intérêt sans risque – 4,03 %, durée prévue des bons de souscription – 2,67 ans, taux de volatilité – 406 % et un taux de dividende – 0 %).

- b) Durant le mois de mars 2023, la Société a acquis 900 000 unités composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription de PyroGenesis Canada Inc. pour une valeur totalisant 900 000 \$. Chaque bon de souscription peut être exercé à un prix de 1,25 \$ sur une période de 2 ans échéant le 7 mars 2025. Durant le mois d'octobre 2022, la Société a acquis 200 000 unités composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription de PyroGenesis Canada Inc. pour une valeur totalisant 260 000 \$. Chaque bon de souscription peut être exercé à un prix de 1,75 \$ sur une période de 2 ans échéant le 19 octobre 2024. La société détenait 1 300 000 actions ordinaires au 31 décembre 2023 (2022 - 400 000) et le cours de cotation des actions de PyroGenesis était de 0,43 \$ (1,03 \$ au 31 décembre 2022).

Pour la variation des warrants, la société détenait 1 100 000 (2022 - 200 000) de bons de souscription pouvant être exercés à un prix moyen de 1,34 \$/action (2022 - 1,75 \$). La juste valeur des bons de souscription d'actions était évaluée à 30 357 \$ au 31 décembre 2023 (2022 - 96 008 \$) et a été estimée à l'aide du modèle Black-Scholes avec les hypothèses suivantes: cours de l'action 0,43 \$, taux d'intérêt sans risque – 3,91 %, durée prévue des bons de souscription – 1,11 ans, taux de volatilité – 78 % et un taux de dividende – 0 %. (2022 - cours de l'action 1,03 \$, taux d'intérêt sans risque – 4,03 %, durée prévue des bons de souscription – 1,8 ans, taux de volatilité – 117 % et un taux de dividende – 0 %).

### 7. ACOMPTE À UN SOUS-TRAITANT

Ce montant représente le résidu de l'acompte fait par la société, le 28 septembre 2022, à un sous-traitant d'un montant de 2 650 000 \$ pour servir à des transactions d'achat et de travaux éventuels anticipés dans un proche avenir. Ce montant est assorti de condition et devait être retourné à la Société dans le cas où il n'y aurait pas d'entente définitive sur ces dites transaction et travaux au 31 décembre 2022. Le solde de cet acompte était de 890 000 \$ au 31 décembre 2022. Ce montant a été remboursé par le sous-traitant durant le premier trimestre de 2023.



**HPQ Silicium Inc.** (Anciennement Les Ressources HPQ Silicium Inc.)  
**Notes complémentaires consolidées**  
 Aux 31 décembre 2023 et 2022  
 (en dollars canadiens)

**8. ROYAUTÉ À RECEVOIR**

Durant l'exercice de 2021, la Société a reçu 166 667 actions du capital-actions de COB en règlement de la royauté à recevoir de COB à titre de NSR d'une valeur de 50 000 \$. Suite au règlement de dette, la société a comptabilisé en augmentation de son investissement d'un montant de 9 770 \$ et une perte 40 230 \$ en résultat net.

Le 23 juin 2022, un addendum a été signé pour modifier les termes initiaux de l'entente. Les paiements du NSR pour chacune des années subséquentes ont été remplacé par un intérêt annuel de 10 %, la royauté de 250 000 \$ est non transférable et l'échéance est le 31 décembre 2025 en incluant les intérêts non payés. Au 31 décembre 2023, le solde des intérêts à recevoir sont de 50 000 \$ (25 000 \$ au 31 décembre 2022).

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
	\$	\$
Solde au début	146 273	211 864
Variation de la juste valeur	-	19 068
	<u>146 273</u>	<u>230 932</u>
Décomptabilisation des royautés	-	(230 932)
Ajout d'une royauté à recevoir	-	133 772
Charge de désactualisation	<u>28 613</u>	<u>12 501</u>
Solde à la fin	<u><u>174 886</u></u>	<u><u>146 273</u></u>

La juste valeur des royautés à recevoir a été estimée en utilisant une technique d'actualisation, immédiatement avant à la date de modification. La juste valeur réévaluée de 230 932 \$ a été estimée selon la probabilité des sorties de trésorerie sur une période de quatre ans au taux de 18 % soit le taux d'intérêt pour des instruments financiers similaires. Les rentrées de trésorerie avant actualisation sont de 250 000 \$ et reflètent l'estimation de la direction quant au délai de remboursement des royautés.

Durant l'exercice de 2022, la Société a décomptabilisé la royauté à recevoir de 230 932 \$ et avec la nouvelle entente a réévalué la royauté au montant de 133 772 \$ calculée sur les flux de trésorerie estimés en vertu de l'addendum sur une période de 3,5 ans à un taux d'escompte de 18 %. Les rentrées de trésorerie avant actualisation sont de 250 000 \$ et reflètent l'estimation de la direction quant au délai de paiement de la royauté. La modification de la royauté a résulté en une perte de 97 160 \$ qui a été comptabilisé en résultat net au cours de l'exercice de 2022.

**9. ACTIFS DÉTENU EN VUE DE VENTE**

En décembre 2021, suite à sa décision de cesser ses activités d'explorations minières, la Société a pris l'engagement de vendre ses propriétés de Roncevaux et Martinville. Au 31 décembre 2021, les Propriétés de Roncevaux et Martinville étaient présentés dans l'état de la situation financière au plus bas de la juste valeur diminuée des frais de vente et de leur valeur comptable.

**HPQ Silicium Inc.** (Anciennement Les Ressources HPQ Silicium Inc.)  
**Notes complémentaires consolidées**  
 Aux 31 décembre 2023 et 2022  
 (en dollars canadiens)

**9. ACTIFS DÉTENU EN VUE DE VENTE** (suite)

Le 30 août 2022, la Société a conclu la vente de ses propriétés de quartz à Québec Silica Resources Inc. (« QTZ »), maintenant connu sous le nom de QIMC, en considération de 3 000 000 unités composés d'une action ordinaire et un demi-bon de souscriptions émises par QTZ. Chaque bon de souscription entier permet de souscrire à une action ordinaire à un prix de 0,15 \$ l'action, durant 36 mois suivant la clôture de la transaction. La valeur de la transaction est de 292 456 \$ et a été comptabilisée comme placement. Une récupération de dévaluation d'actifs d'exploration et dévaluation de 91 494 \$ a été comptabilisée en résultat net durant l'exercice de 2022.

**10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les immobilisations corporelles de la société comprennent l'amélioration locative, des équipements et des équipements en construction. L'équipement de 5 090 000 \$ et les améliorations locatives correspondent à l'usine pilote du procédé RRQ PUREVAP™ situé chez le sous-traitant.

Au 31 décembre 2022, la Société était engagée à payer un montant de 1 286 000 \$ pour des tests sur le QRR Purevap™ qui ont été effectué au cours de l'exercice de 2023.

La valeur comptable se détaille comme suit :

	Amélioration locative	Équipement	Total
	\$	\$	\$
<b>Valeur comptable brute</b>			
Solde au 1er janvier 2023	344 000	5 063 215	5 407 215
Acquisition	-	7 614	7 614
Incidence des variations des taux de change	-	1 758	1 758
Solde au 31 décembre 2023	<u>344 000</u>	<u>5 072 587</u>	<u>5 416 587</u>
<b>Cumul des amortissements</b>			
Solde au 1er janvier 2023	114 667	1 453 490	1 568 157
Amortissement	114 666	1 800 568	1 915 234
Incidence des variations des taux de change	-	276	276
Solde au 31 décembre 2023	<u>229 333</u>	<u>3 254 334</u>	<u>3 483 667</u>
<b>Valeur comptable au 31 décembre 2023</b>	<u><u>114 667</u></u>	<u><u>1 818 253</u></u>	<u><u>1 932 920</u></u>

## HPQ Silicium Inc. (Anciennement Les Ressources HPQ Silicium Inc.)

### Notes complémentaires consolidées

Aux 31 décembre 2023 et 2022

(en dollars canadiens)

#### 10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

	Amélioration locative	Équipement	Équipement en construction	Total
	\$	\$	\$	\$
<b>Valeur comptable brute</b>				
Solde au 1er janvier 2022	344 000	4 240 000	503 335	5 087 335
Acquisition du sous-traitant	-	890 715	79 285	970 000
Crédit d'impôt à l'investissement	-	(67 500)	(7 711)	(75 211)
Radiation	-	-	(574 909)	(574 909)
Solde au 31 décembre 2022	<u>344 000</u>	<u>5 063 215</u>	<u>-</u>	<u>5 407 215</u>
<b>Cumul des amortissements</b>				
Solde au 1er janvier 2022	-	-	-	-
Amortissement	114 667	1 453 490	-	1 568 157
Solde au 31 décembre 2022	<u>114 667</u>	<u>1 453 490</u>	<u>-</u>	<u>1 568 157</u>
<b>Valeur comptable au 31 décembre 2022</b>	<u>229 333</u>	<u>3 609 725</u>	<u>-</u>	<u>3 839 058</u>

Durant l'exercice de 2022, la direction a effectué la radiation de l'équipement en cours détenu par sa filiale HPQ Nano poudres de Silicium Inc., soit le NRSi *PUREVAP™* Gen1.5, en raison du fait que la conception de l'équipement ne remplissait pas l'objectif visé. En effet, le NRSi *PUREVAP™* Gen1.5 avait comme objectif de transformer le silicium haute pureté en fils et poudres sphériques de nano silicium. Même après d'ultimes ajustements, le problème de contamination par l'oxygène du matériel final demeurait et la faisabilité technique du projet n'était plus. La valeur comptable total de l'équipement en construction a donc été radiée, soit 574 909\$.

#### 11. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Silice Pyrogénée :

Le 30 juin 2021, la Société a acquis une propriété intellectuelle pour la fabrication de matériaux de Silice Pyrogénée. Conformément à l'accord d'achat, la Société s'engage à payer au vendeur une redevance annuelle égale à 10 % des revenus nets en excluant les échantillons et les produits d'essai (tel que défini dans l'accord) provenant de l'exploitation de la technologie acquise ou le montant minimal sans dépasser les montants des ventes selon l'accord. De plus, le vendeur a le droit de convertir, à tout moment et à sa seule discrétion, sa redevance en une participation de 50% de la participation de HPQ dans le capital de HPQ Polvere. Un montant de 3 300 000 \$ payé en espèces a été comptabilisé au coût de la propriété intellectuelle. Aucune redevance à payer n'est comptabilisé pour ce procédé au 31 décembre 2023 et 2022.

# HPQ Silicium Inc. (Anciennement Les Ressources HPQ Silicium Inc.)

## Notes complémentaires consolidées

Aux 31 décembre 2023 et 2022  
(en dollars canadiens)

---

### 11. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (suite)

En vertu de cet accord, les montants annuels minimums sans dépasser les montants des ventes lorsqu'il y a des revenus sont les suivants :

	\$
2024	100 000
2025	150 000
2026 et après	200 000

#### NRSi PUREVAP™ :

Le 18 août 2020, la Société a acquis de PyroGenesis, la technologie NRSi PUREVAP™ pour la fabrication de matériaux nanométriques de Silicium. Conformément à l'accord d'achat, la Société s'engage à payer au vendeur le plus élevé entre la redevance annuelle égale à 10 % des revenus nets (tel que défini dans l'accord) provenant de l'exploitation de la technologie acquise ou le montant minimal selon l'accord. De plus, le vendeur a le droit de convertir, à tout moment et à sa seule discrétion, sa redevance en une participation de 50% de la participation de HPQ dans le capital de HPQ NANO.

La propriété intellectuelle et son passif correspondant, redevances à payer, ont été reconnus lors de l'acquisition pour un montant total de 864 013 \$ et le tout a été calculé basé sur les flux de trésorerie estimés en vertu de l'accord sur une période de vingt-cinq ans à un taux de 18 %. Au cours de l'exercice de 2020, un montant de 2 400 000 \$ payé en espèces a également été comptabilisé au coût de la propriété intellectuelle.

Après un examen attentif de l'environnement du marché pour les matériaux nano-silicium, des progrès technologiques et des coûts de développement futurs nécessaires pour amener le Nano Réacteur de Silicium (NRSi) PUREVAP™ à un stade commercial potentiel, HPQ a informé son fournisseur de technologie qu'il n'a plus l'intention de poursuivre ses activités relié au développement de cette technologie. La Société a radié la valeur comptable totale de la propriété intellectuelle soit 3 264 013 \$ avec l'amortissement correspondant de 466 287 \$ et la valeur comptable des brevets afférents de 170 758 \$ avec un amortissement correspondant de 16 605 \$ durant le troisième trimestre de 2023 pour une charge totale nette de 2 951 879 \$. La propriété intellectuelle a été transféré officiellement à PyroGenesis le 24 mars, 2024. Les redevances à payer à PyroGenesis afférents à cette technologie ont été décomptabilisé au 31 décembre 2023 et un gain sur l'annulation de la royauté à payer de 972 498 \$ a été comptabilisé dans l'état du résultat net.

#### RRQ PUREVAP™ :

Le 29 juillet 2016, la Société a acquis la technologie RRQ PUREVAP™ de PyroGenesis, pour la transformation du quartz en silicium métal de haute pureté. Conformément à l'accord d'achat, la Société s'engage à payer au vendeur le plus élevé entre la redevance annuelle égale à 10 % des revenus nets (tel que défini dans l'accord) provenant de l'exploitation de la technologie acquise ou les montants annuels minimaux selon l'accord sont les suivants :

	\$
2024 et après	250 000

**HPQ Silicium Inc.** (Anciennement Les Ressources HPQ Silicium Inc.)  
**Notes complémentaires consolidées**  
 Aux 31 décembre 2023 et 2022  
 (en dollars canadiens)

**11. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (suite)**

RRQ PUREVAP™ (suite):

La propriété intellectuelle et son passif correspondant, redevances à payer, ont été reconnus lors de l'acquisition pour un montant total de 815 427 \$ et le tout a été calculé basé sur les flux de trésorerie estimés en vertu de l'accord sur une période de vingt ans à un taux de 22 %. Le montant de 50 000 \$ comptabilisé comme dépôt en 2015 a été renversé au coût de la propriété intellectuelle. Au cours de l'exercice de 2016, un montant de 1 000 000 \$ payé en espèces a été comptabilisé au coût de la propriété intellectuelle.

La direction recourt à son jugement pour estimer le montant des redevances à payer aux termes de l'entente d'acquisition de la technologie RRQ PUREVAP™ et NRSi PUREVAP™. L'incertitude relative aux estimations est liée aux hypothèses de revenu net ainsi qu'à la détermination d'un taux d'actualisation convenable.

Le tableau suivant présente la répartition des paiements de royauté à payer selon la technologie PUREVAP™ au 31 décembre 2023:

	RRQ	NRSi	Total
	\$	\$	\$
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2023</b>	1 124 778	1 044 051	2 168 829
Charge de désactualisation	234 551	141 397	375 948
Décomptabilisation du NRSi	-	(972 948)	(972 948)
<b>Solde au 31 décembre 2023</b>	<u>1 359 329</u>	<u>212 500</u>	<u>1 571 829</u>
Courant	454 918	212 500	667 418
Non courant	904 411	-	904 411
	<u>1 359 329</u>	<u>212 500</u>	<u>1 571 829</u>

**HPQ Silicium Inc.** (Anciennement Les Ressources HPQ Silicium Inc.)  
**Notes complémentaires consolidées**  
 Aux 31 décembre 2023 et 2022  
 (en dollars canadiens)

**11. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (suite)**

Le tableau suivant présente la répartition des paiements de royauté à payer selon la technologie PUREVAP™ au 31 décembre 2022:

	RRQ	NRSi	Total
	\$	\$	\$
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2022</b>	1 138 138	869 535	2 007 673
Charge de désactualisation	236 640	174 516	411 156
Païement du RRQ	(250 000)	-	(250 000)
<b>Solde au 31 décembre 2022</b>	<u>1 124 778</u>	<u>1 044 051</u>	<u>2 168 829</u>
Courant	227 459	127 119	354 578
Non courant	897 319	916 932	1 814 251
	<u>1 124 778</u>	<u>1 044 051</u>	<u>2 168 829</u>

**PROCÉDER DE RÉDUCTION D'ÉMISSION DE CARBONE :**

Le 10 novembre 2022, la Société a acquis de PyroGenesis. pour 3 600 000 \$ la technologie pour la réduction d'émission de carbone pour la production de silicium. Conformément à l'accord d'achat, la Société a convenu d'en effectuer le paiement du solde de 3 430 000 \$ au plus tard le 30 juin 2024.

La Société mise sur les programmes gouvernementaux pour le développement de cette technologie. Comme les activités d'un des principaux bailleur de fonds pour ce type de projet, Technologies du Développement Durable Canada (TDDC) sont gelée jusqu'à nouvelle ordre en vertu de problème de régie interne à TDDC. La direction a dévalué la valeur comptable de 3 599 999 \$ avec l'amortissement correspondant de 264 706 \$ et la valeur comptable des brevets afférents de 644 721 \$ avec un l'amortissement correspondant de 91 787 \$ pour une charge nette de 3 888 227 \$ durant le dernier trimestre de 2023 et à conserver ses droits dans la propriété intellectuelle.

**HPQ Silicium Inc.** (Anciennement Les Ressources HPQ Silicium Inc.)  
**Notes complémentaires consolidées**  
Aux 31 décembre 2023 et 2022  
(en dollars canadiens)

**11. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (suite)**

Les immobilisations incorporelles de la société comprennent les brevets et la propriété intellectuelle. La valeur comptable se détaille comme suit :

	Brevets	Propriété intellectuelle	Total
	\$	\$	\$
<b>Valeur comptable brute</b>			
Solde au 1er janvier 2023	890 618	12 029 440	12 920 058
Acquisition	216 481	-	216 481
Radiation	(170 758)	(3 264 013)	(3 434 771)
Déévaluation	(644 721)	(3 599 999)	(4 244 720)
Incidence des variations du taux de change	2 710	-	2 710
Solde au 31 décembre 2023	<u>294 330</u>	<u>5 165 428</u>	<u>5 459 758</u>
<b>Cumul des amortissements</b>			
Solde au 1er janvier 2023	85 724	967 564	1 053 288
Amortissement	90 514	595 210	685 724
Radiation	(16 605)	(466 287)	(482 892)
Déévaluation	(91 787)	(264 706)	(356 493)
Incidence des variations du taux de change	295	-	295
Solde au 31 décembre 2023	<u>68 141</u>	<u>831 781</u>	<u>899 922</u>
<b>Valeur comptable au 31 décembre 2023</b>	<u>226 189</u>	<u>4 333 647</u>	<u>4 559 836</u>

	Brevets	Propriété intellectuelle	Total
	\$	\$	\$
<b>Valeur comptable brute</b>			
Solde au 1er janvier 2022	547 991	10 005 249	10 553 240
Acquisition	342 627	3 600 000	3 942 627
Déévaluation	-	(1 575 809)	(1 575 809)
Solde au 31 décembre 2022	<u>890 618</u>	<u>12 029 440</u>	<u>12 920 058</u>
<b>Cumul des amortissements</b>			
Solde au 1er janvier 2022	42 619	654 183	696 802
Amortissement	43 105	567 918	611 023
Déévaluation	-	(254 537)	(254 537)
Solde au 31 décembre 2022	<u>85 724</u>	<u>967 564</u>	<u>1 053 288</u>
<b>Valeur comptable au 31 décembre 2022</b>	<u>804 894</u>	<u>11 061 876</u>	<u>11 866 770</u>

**HPQ Silicium Inc.** (Anciennement Les Ressources HPQ Silicium Inc.)  
**Notes complémentaires consolidées**  
 Aux 31 décembre 2023 et 2022  
 (en dollars canadiens)

**11. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (suite)**

Au dernier trimestre de l'année financière 2022, la direction a dévalué la valeur comptable en entier, soit 1 321 272 \$, du procédé acquis Apollon Solar SAS pour la raison que HPQ ne peut démontrer la valeur économique de cette application spécifique servant à produire du silicium poreux à court terme. En effet, en fin d'année de 2022, HPQ a pris la décision stratégique de s'enligner sur la production de silicium en micro-poudre, plutôt que le silicium poreux.

Un montant de 685 724 \$ (611 023 \$ au 31 décembre 2022) est présenté dans le poste Amortissement des immobilisations incorporelles.

**12. PARTICIPATION COMPTABILISÉE SELON LA MÉTHODE DE LA MISE EN ÉQUIVALENCE**

Au 31 décembre 2023, la Société détient une participation de 4,07 % (4,73 % au 31 décembre 2022) des capitaux propres et des droits de vote de COB. La participation est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence depuis décembre 2018. Bien que la Société détienne moins de 20 % des droits de vote, elle a conclu qu'elle exerce une influence notable sur celle-ci en raison notamment de la représentation qu'elle détient sur le conseil d'administration. La juste valeur de la participation au 31 décembre 2023 est de 106 288 \$ (167 024 \$ au 31 décembre 2022).

Les montants regroupés de la société associée se résument comme suit:

	31 octobre 2023	31 octobre 2022
	\$	\$
Actifs courants	195 758	746 971
Actifs non courants	4 302 372	3 731 141
Passifs courant	356 507	179 946
Passifs non courants	169 849	142 133
Perte nette et total du résultat global	741 380	600 222

Un rapprochement de l'information financière résumée avec la valeur comptable de la participation est présenté ci-dessous :

	31 octobre 2023	31 octobre 2022
	\$	\$
Total de l'actif net	3 951 774	4 156 033
Surplus d'apport n'appartenant pas aux actionnaires ordinaires	(351 571)	(351 571)
	3 600 203	3 804 462
Portion de la participation détenue par la Société	4,07%	4,73%
	<u>147 210</u>	<u>180 014</u>



**HPQ Silicium Inc.** (Anciennement Les Ressources HPQ Silicium Inc.)  
**Notes complémentaires consolidées**  
 Aux 31 décembre 2023 et 2022  
 (en dollars canadiens)

**12. PARTICIPATION COMPTABILISÉE SELON LA MÉTHODE DE LA MISE EN ÉQUIVALENCE (suite)**

La Société n'a aucun passif éventuel et n'a pris aucun autre engagement relativement à sa participation dans cette société associée.

Durant l'exercice de 2021, la Société a reçu 166 667 actions du capital-actions de COB en règlement d'une redevance à recevoir de 50 000 \$. La société a comptabilisé une augmentation de 9 770 \$ de son investissement dans COB et une perte de 40 230 \$.

Au cours de la période finissant le 31 décembre 2023, COB a émis des actions dans le cadre de placements privés et d'exercice de bons de souscription. Ces émissions ont eu pour effet de diminuer la participation de la Société de 4,73 % à 4,07 %.

**13. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS**

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
	\$	\$
Dettes fournisseurs	326 466	168 426
Dettes à un sous-traitant	3 982 922	3 699 434
Salaires à payer	25 000	60 294
Autres	251 757	41 166
	<u>4 586 145</u>	<u>3 969 320</u>

**14. DÛ AUX ADMINISTRATEURS, DIRIGEANTS ET À UNE SOCIÉTÉ DÉTENU PAR UN ADMINISTRATEUR**

La société doit aux administrateurs, dirigeants et à une société détenue par un administrateur des salaires et rémunération ayant une valeur nominale de 1 020 291 \$ (935 391 \$ au 31 décembre 2022). La société a obtenu confirmation pour les dettes d'une valeur nominale de 920 291 \$ (835 391 \$ au 31 décembre 2022, taux effectif de 3,1 %) que ces derniers ne demanderont pas leur paiement avant les 12 mois et un jour suivant la date de la fin de l'exercice. Ces montants sont classés comme passif non courant. Le montant résiduel de 100 000 \$ (100 000 \$ au 31 décembre 2022) a été classé comme passif courant et présenté comme dû aux administrateurs.

**HPQ Silicium Inc.** (Anciennement Les Ressources HPQ Silicium Inc.)  
**Notes complémentaires consolidées**  
 Aux 31 décembre 2023 et 2022  
 (en dollars canadiens)

**15. CAPITAUX PROPRES**

**15.1 Capital-actions**

Le capital-actions autorisé de la Société est composé d'un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale. Toutes les actions sont votantes, participantes et admissibles au versement de dividendes.

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
	Nombre d'actions	Nombre d'actions
Total des actions au début	351 998 770	334 792 358
Placements privés (a) (d) (e)	2 207 318	6 800 000
Émission pour le paiement de dettes fournisseurs (b) (c)	396 000	-
Exercice de bons de souscription	12 694 600	7 506 412
Exercice d'options	-	2 900 000
Total des actions émises et entièrement libérées à la fin	<u>367 296 688</u>	<u>351 998 770</u>

(a) Le 2 mai 2022, la Société a conclu un financement privé d'un montant de 3 604 000 \$. La Société a émis 6 800 000 unités à PyroGenesis composées d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription complet permet à son détenteur de souscrire à une action ordinaire de la société à un prix de 0,60 \$ l'action, durant 24 mois suivant la clôture du financement. Un montant de 340 000 \$ a été accordé aux bons de souscription.

(b) Le 21 février 2023, la Société a procédé à un règlement d'une dette fournisseur de 44 100 \$ par l'émission de 180 000 unités. Chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur d'acquérir une action ordinaire de la société à un prix de 0,32 \$ par action pendant 24 mois suivant la date de clôture de la transaction. Un montant de 13 566 \$ a été accordé aux bons de souscription et aucun gain ou perte n'a été comptabilisé sur cette transaction.

(c) Le 7 juin 2023, la Société a procédé à un règlement d'une dette fournisseur de 49 680 \$ par l'émission de 216 000 unités. Chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur d'acquérir une action ordinaire de la société à un prix de 0,27 \$ par action pendant 24 mois suivant la date de clôture de la transaction. Un montant de 16 750 \$ a été accordé aux bons de souscription et aucun gain ou perte n'a été comptabilisé sur cette transaction.

(d) Le 17 novembre 2023, la Société a conclu un financement privé d'un montant de 337 013 \$. La Société a émis 1 225 500 unités composées d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur de souscrire à une action ordinaire de la Société à un prix de 0,30 \$ l'action durant 24 mois suivant la clôture du financement. De plus, comme frais de commission, la Société a versé un montant de 3 300 \$ en espèces et a émis à un agent 12 000 bons de souscription (pour une valeur de 1 076 \$). Chaque bon de souscription donne droit à son détenteur d'acquérir une action ordinaire de la Société à un prix de 0,30 \$ l'action pour une période de 24 mois suivant la date de clôture du financement. Aucun montant lié aux bons de souscription a été comptabilisé.

**HPQ Silicium Inc.** (Anciennement Les Ressources HPQ Silicium Inc.)  
**Notes complémentaires consolidées**  
 Aux 31 décembre 2023 et 2022  
 (en dollars canadiens)

**15.1 Capital-actions** (suite)

(e) Le 24 novembre 2023, la Société a conclu un financement privé d'un montant de 270 000 \$. La Société a émis 981 818 unités composées d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur de souscrire à une action ordinaire de la Société à un prix de 0,30 \$ l'action durant 24 mois suivant la clôture du financement. De plus, comme frais de commission, la Société a versé un montant de 10 575 \$ en espèces et a émis à des agents 38 454 bons de souscription (pour une valeur de 2 412 \$). Chaque bon de souscription donne droit à son détenteur d'acquérir une action ordinaire de la Société à un prix de 0,30 \$ l'action pour une période de 24 mois suivant la date de clôture du financement.

Au cours de la période finissant le 31 décembre 2023, 12 694 600 actions ordinaires ont été émises suite à l'exercice de bons de souscription. Le coût moyen pondéré des actions à la date d'exercice était de 0,10 \$ par action.

Au cours de l'exercice finissant le 31 décembre 2022, 7 506 412 actions ordinaires ont été émises suite à l'exercice de bons de souscription. Le coût moyen pondéré des actions à la date d'exercice était de 0,14 \$ par action.

Au cours de l'exercice finissant le 31 décembre 2022, 2 900 000 actions ordinaires ont été émises suite à l'exercice d'options. Le coût moyen pondéré des actions à la date d'exercice était de 0,12 \$ par action.

**15.2 Bons de souscription**

Les bons de souscription en circulation permettent à leurs détenteurs de souscrire à un nombre équivalent d'actions ordinaires comme suit :

	31 décembre 2023		31 décembre 2022	
	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré
		\$		\$
Solde au début	23 494 600	0,33	24 201 012	0,20
Attribués	2 603 318	0,30	6 800 000	0,60
Exercés	(12 694 600)	0,10	(7 506 412)	0,14
Expirés	(4 000 000)	0,61	-	-
Solde à la fin	9 403 318	0,52	23 494 600	0,33

**HPQ Silicium Inc.** (Anciennement Les Ressources HPQ Silicium Inc.)  
**Notes complémentaires consolidées**  
Aux 31 décembre 2023 et 2022  
(en dollars canadiens)

**15.2 Bons de souscription (suite)**

La juste valeur moyenne pondérée de 0,077 \$ des bons de souscriptions accordés lors du règlement de dettes a été établie au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes et selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	2023
Prix moyen de l'action à la date d'attribution	0,24 \$
Taux de dividende attendu	0 %
Volatilité moyenne attendue	66,5 %
Taux d'intérêt moyen sans risque	4,39 %
Durée de vie moyenne prévue	2,0 ans
Prix d'exercice moyen à la date d'attribution	0,29 \$

Le nombre de bons de souscription en circulation pouvant être exercés en contrepartie d'un nombre équivalent d'actions ordinaires s'établit comme suit :

Date d'échéance	31 décembre 2023		31 décembre 2022	
	Nombre	Prix d'exercice	Nombre	Prix d'exercice
		\$		\$
Avril 2023	-	-	8 300 000	0,10
Mai 2023	-	-	4 394 600	0,10
Septembre 2023	-	-	4 000 000	0,61
Mai 2024	6 800 000	0,60	6 800 000	0,60
Février 2025	180 000	0,32	-	-
Juin 2025	216 000	0,27	-	-
Novembre 2025	2 207 318	0,30	-	-
	<u>9 403 318</u>	<u>0,52</u>	<u>23 494 600</u>	<u>0,33</u>

**15.3 Bons de souscription aux courtiers**

Les bons de souscription aux courtiers en circulation permettent à leurs détenteurs de souscrire à un nombre équivalent d'actions comme suit :

	31 décembre 2023	
	Nombre de bons de souscription aux courtiers	Prix d'exercice moyen pondéré
		\$
Solde au début	-	-
Attribués	50 454	0,30
Solde à la fin	<u>50 454</u>	<u>0,30</u>

**HPQ Silicium Inc.** (Anciennement Les Ressources HPQ Silicium Inc.)  
**Notes complémentaires consolidées**  
 Aux 31 décembre 2023 et 2022  
 (en dollars canadiens)

---

**15.3 Bons de souscription aux courtiers** (suite)

La Société a comptabilisé un montant de 3 488 \$ en frais d'émission de capitaux propres lorsque les bons de souscription aux courtiers ont été attribués et a été comptabilisé en augmentation du surplus d'apport et en diminution des résultats non distribués.

La juste valeur moyenne pondérée de 0,069 \$ des bons de souscription aux courtiers accordés a été estimée, à la date d'octroi, à l'aide du modèle d'évaluation Black-Scholes, selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	Au 31 décembre 2023
Prix de l'action à la date d'attribution	0,22 \$
Taux de dividendes attendu	0 %
Volatilité attendue	70 %
Taux d'intérêt sans risque	4,46 %
Durée de vie prévue	3,0 ans
Prix d'exercice à la date d'attribution	0,30 \$

La volatilité prévue sous-jacente a été déterminée par rapport aux données historiques des actions de la Société sur la durée de vie prévue des bons de souscription aux courtiers.

Le nombre de bons de souscription aux courtiers en circulation pouvant être exercés en contrepartie d'un nombre équivalent d'actions ordinaires s'établit comme suit :

Date d'échéance	31 décembre 2023	
	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré \$
Novembre 2026	50 454	0,30
	<u>50 454</u>	<u>0,30</u>

**HPQ Silicium Inc.** (Anciennement Les Ressources HPQ Silicium Inc.)  
**Notes complémentaires consolidées**  
 Aux 31 décembre 2023 et 2022  
 (en dollars canadiens)

**16. RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL**

**16.1 Salaires et charge au titre des avantages du personnel**

Les salaires et charge au titre des avantages du personnel sont analysés comme suit :

	Au 31 décembre	
	2023	2022
	\$	\$
Salaires et avantages sociaux	277 616	341 180
Honoraires de gestion	375 000	324 125
Paiements fondés sur des actions	1 155 634	-
Rémunération des administrateurs	159 000	123 000
Salaires et avantages sociaux recouvrés	(37 543)	(32 329)
	<u>1 929 707</u>	<u>755 976</u>

**16.2 Paiements fondés sur des actions**

En vertu de ce régime d'options, les administrateurs peuvent octroyer des options aux administrateurs, employés et consultants et à ceux des filiales de société. Le nombre maximal d'actions pouvant être émises en vertu dudit régime est de 22 000 000 (19 100 000 au 31 décembre 2022). Au 31 décembre 2023, 17 735 000 options peuvent être exerçables (16 485 000 options au 31 décembre 2022).

Les administrateurs établissent le prix d'exercice des options octroyées en vertu du régime d'options qui ne doit pas être inférieur au cours de fermeture de la Bourse de Croissance TSX, du jour précédant le jour de l'octroi de l'option, moins l'escompte autorisé tel que défini dans les politiques de la bourse. Les options peuvent être exercées pendant un maximum de dix ans. Les options ne sont pas cessibles ni transférables, sauf par testament ou par les effets de la loi. Au décès d'un titulaire d'option, les héritiers ou les administrateurs successoraux du titulaire d'option peuvent lever les options de ce dernier pendant une période n'excédant pas un an après la date du décès du titulaire d'option, étant entendu que ces dispositions ne doivent pas avoir pour effet d'allonger le terme original de l'option établi lors de son octroi. Les options octroyées à un titulaire d'option qui est un administrateur, un employé, un consultant ou un employé d'une société de gestion expireront à la fin d'une période n'excédant pas 12 mois suivant le moment où le titulaire d'option aura cessé de faire partie d'au moins un de ces groupes pour toute autre raison que le décès.

Au plus 5% des actions émises par la société peuvent être octroyées à une personne au cours d'une période de 12 mois (à moins que soit obtenu l'approbation des actionnaires désintéressés). Au plus 2% des actions émises de la société peuvent être octroyées à un consultant au cours d'une période de 12 mois. Au plus un total de 2% des actions émises de la société peuvent être octroyées aux personnes qui fournissent des services de relations avec les investisseurs au cours d'une période de 12 mois, ce nombre d'options total étant calculé à la date à laquelle l'option est octroyée. Les options octroyées à des consultants qui fournissent des services de relations avec les investisseurs doivent être acquises graduellement sur une période de 12 mois, à raison de pas plus du quart des actions visées au cours d'un même trimestre. Aucune acquisition accélérée de telles options octroyées à ces consultants n'est permise sans l'approbation de la Bourse. Les options octroyées à un titulaire d'options qui fournit des services de relations avec les investisseurs expirent à la fin d'une période n'excédant pas 30 jours suivant le moment où le titulaire d'options aura cessé de fournir de tels services. Le nombre d'options octroyées aux initiés, dans une période donnée de 12 mois, ne doit pas être supérieur à 10% du nombre d'actions émises de l'émetteur résultant. Le nombre d'actions réservées aux fins d'émission en vertu du régime octroyées aux initiés ne doit pas dépasser 10% du nombre d'actions émises de la société.

**HPQ Silicium Inc.** (Anciennement Les Ressources HPQ Silicium Inc.)  
**Notes complémentaires consolidées**  
 Aux 31 décembre 2023 et 2022  
 (en dollars canadiens)

**16.2 Paiements fondés sur des actions (suite)**

Les options d'achat d'actions de la Société se détaillent comme suit pour les exercices de présentation de l'information financière considérées :

	31 décembre 2023		31 décembre 2022	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$
En circulation au début	16 485 000	0,67	17 885 000	0,61
Attribués	10 900 000	0,22	1 500 000	0,31
Exercés	-	-	(2 900 000)	0,12
Expirés	(9 650 000)	0,55	-	-
En circulation et exercibles à la fin	<u>17 735 000</u>	<u>0,46</u>	<u>16 485 000</u>	<u>0,67</u>

Le tableau suivant résume les renseignements relatifs aux options sur actions en circulation au 31 décembre 2023 :

Options en circulation		
Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée années
9 800 000	0,215	4,99
200 000	0,23	1,52
800 000	0,28	0,76
900 000	0,28	1,77
700 000	0,35	3,37
5 335 000	1,00	2,97
<u>17 735 000</u>	<u>0,46</u>	<u>3,93</u>

**HPQ Silicium Inc.** (Anciennement Les Ressources HPQ Silicium Inc.)  
**Notes complémentaires consolidées**  
 Aux 31 décembre 2023 et 2022  
 (en dollars canadiens)

**16.2 Paiements fondés sur des actions (suite)**

Le tableau suivant résume les renseignements relatifs aux options sur actions en circulation au 31 décembre 2022 :

Options en circulation		
Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée
	\$	années
800 000	0,28	1,76
700 000	0,35	4,37
9 650 000	0,55	0,97
5 335 000	1,00	3,97
<u>16 485 000</u>	<u>0,67</u>	<u>1,76</u>

La juste valeur moyenne pondérée des options attribuées 0,127 \$ (0,161 \$ au 31 décembre 2022) a été établie au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes et selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	2023	2022
Prix moyen de l'action à la date d'attribution	0,21 \$	0,31 \$
Taux de dividende attendu	0 %	0 %
Volatilité moyenne attendue	74,0 %	72,0 %
Taux d'intérêt moyen sans risque	4,26 %	2,74 %
Durée de vie moyenne prévue	4,7 ans	3,4 ans
Prix d'exercice moyen à la date d'attribution	0,22 \$	0,31 \$

La volatilité prévue sous-jacente a été déterminée par rapport aux données historiques des actions de la société sur la durée de vie moyenne prévue des options sur actions. Aucune caractéristique particulière inhérente aux options attribuées n'a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur.

En tout, un montant de 1 380 036 \$ (242 070 \$ au 31 décembre 2022) de la charge du personnel (dont la totalité se rapporte à des transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui seront réglées en instruments de capitaux propres) a été comptabilisé en résultat net (1 155 634 \$ comme salaires et charges au titre des avantages du personnel, 147 352 \$ comme honoraires professionnels et de consultation (164 721 \$ au 31 décembre 2022) ) et 77 050 \$ en frais de recherche et développement (77 349 \$ au 31 décembre 2022)) et porté au crédit du surplus d'apport.



**HPQ Silicium Inc.** (Anciennement Les Ressources HPQ Silicium Inc.)  
**Notes complémentaires consolidées**  
 Aux 31 décembre 2023 et 2022  
 (en dollars canadiens)

**17. ÉVALUATION DES JUSTES VALEURS**

**17.1 Instruments financiers évalués à la juste valeur**

La hiérarchie des évaluations à la juste valeur regroupe les actifs et les passifs financiers en trois niveaux selon l'importance des données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs financiers. Les niveaux de hiérarchie des évaluations à la juste valeur sont les suivants :

- Niveau 1 : Cours (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques à la date de présentation de l'information financière;
- Niveau 2 : Données, autres que les prix cotés visés au niveau 1, observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement; et
- Niveau 3 : Données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

La juste valeur des titres négociables d'une société cotée a été estimée en fonction du cours à la date de clôture. Les titres négociables d'une société cotée évalués à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022 sont classés dans le niveau 1 et les bons de souscription sont classés dans le niveau 2.

**17.2 Instruments financiers évalués au coût amorti pour lesquels une juste valeur est divulguée**

La juste valeur de la royauté à recevoir, dû aux administrateurs, dirigeants et à une société détenue par un administrateur et des redevances à payer ont été estimée en utilisant une analyse des flux monétaires actualisés avec un taux d'intérêt pour des instruments financiers similaires.

La juste valeur royauté à recevoir à court terme ainsi que les redevances à payer à court terme se rapproche de la valeur comptable en fin de la période.

La juste valeur des royautés à recevoir à long terme, du dû aux administrateurs, dirigeants et à une société détenue par un administrateur et des redevances à payer à long terme est de 174 886 \$, 920 291 \$ et 904 411 \$ respectivement (146 273 \$, 827 052 \$ et 1 814 251 \$ respectivement au 31 décembre 2022). Voir les notes 8, 14 et 11 pour modalités d'évaluation des justes valeurs.

Les instruments financiers sont classés dans le niveau 2 de la hiérarchie des évaluations de juste valeur sauf pour les royautés à recevoir et les redevances à payer qui sont classées dans le niveau 3 de la hiérarchie des évaluations de juste valeur.

**18. AUTRES CHARGES OPÉRATIONNELLES**

Les autres charges opérationnelles se détaillent comme suit :

	31 décembre	
	2023	2022
	\$	\$
Honoraires professionnels et de consultation <sup>(1)</sup>	936 368	735 642
Dépenses de voyage	91 805	28 973
Frais de bureau	168 863	160 299
Informations aux actionnaires et droits d'inscription	131 061	172 166
Frais bancaires	7 142	6 382
Perte (gain) sur taux de change	1 900	(24 245)
Frais administratif recouvrés	(7 261)	(6 556)
	<u>1 329 878</u>	<u>1 072 661</u>

<sup>(1)</sup> Inclus un paiement fondé sur des actions de 147 352 \$ (164 721 \$ en 2022)

**HPQ Silicium Inc.** (Anciennement Les Ressources HPQ Silicium Inc.)  
**Notes complémentaires consolidées**  
 Aux 31 décembre 2023 et 2022  
 (en dollars canadiens)

**19. PRODUITS FINANCIERS ET CHARGES FINANCIÈRES**

Les produits financiers se composent des éléments suivants pour les périodes présentées :

	31 décembre	
	2023	2022
	\$	\$
Variation de la juste valeur des titres négociables d'une société cotée	(933 910)	(508 053)
Déactualisation de la royauté à recevoir	-	25 458
Amortissement de l'écart d'actualisation des royautés à recevoir	28 613	6 111
Intérêt	57 560	79 543
	<u>(847 737)</u>	<u>(396 941)</u>

Les charges financières se composent des éléments suivants pour les périodes présentées :

	31 décembre	
	2023	2022
	\$	\$
Charges de désactualisation des redevances à payer	(375 498)	(411 156)
Charges de désactualisation du dû aux administrateurs, dirigeants et à une société détenue par un administrateur	(34 240)	(33 195)
Ajustement des redevances à payer	-	100 000
	<u>(409 738)</u>	<u>(344 351)</u>

**20. RÉSULTAT PAR ACTION**

Le calcul du résultat de base par action est effectué à partir du résultat de l'exercice divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. En calculant le résultat dilué par action, les actions ordinaires potentielles dilutives, telles que les bons de souscription, les bons de souscription aux courtiers, les unités aux courtiers et les options sur actions n'ont pas été prises en considération car leur conversion aurait pour effet de diminuer la perte par action et aurait donc un effet anti dilutif. Les informations sur les options et les bons de souscription en circulation ayant un effet potentiellement dilutif sur le résultat par action futur sont présentées aux notes 15.2, 16.2 et 28.

# HPQ Silicium Inc. (Anciennement Les Ressources HPQ Silicium Inc.)

## Notes complémentaires consolidées

Aux 31 décembre 2023 et 2022

(en dollars canadiens)

### 20. RÉSULTAT PAR ACTION (suite)

Le résultat de base et dilué par action a été calculé à partir du résultat net comme numérateur, c'est-à-dire qu'aucun ajustement au résultat n'a été nécessaire en 2023 et 2022.

	Au 31 décembre	
	2023	2022
Perte nette	(16 044 329) \$	(9 084 135) \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	360 978 177	345 005 110
Perte nette de base et diluée par action ordinaire	(0,04) \$	(0,03) \$

### 21. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

#### Composantes importantes de la charge (du produit) d'impôt

Les composantes importantes de la charge (du produit) d'impôt se détaillent comme suit :

	2023	2022
	\$	\$
Naissance et renversement des différences temporelles	(3 727 069)	(2 391 620)
Écart de taux d'une filiale étrangère	(13 619)	-
Exonération d'impôt du revenu d'une filiale étrangère	(156 459)	-
Variation des différences temporelles non constatées	3 925 340	2 391 620
	<u>28 193</u>	<u>-</u>

#### Relation entre la charge d'impôt sur le résultat attendue et la charge d'impôt au compte de résultat

La relation entre la charge d'impôt sur le résultat attendue calculée sur la base du taux combiné fédéral et provincial au Canada et la charge d'impôt présentée à l'état consolidé du résultat global se rapproche comme suit :

	2023	2022
	\$	\$
Charge d'impôt sur le résultat attendue calculée sur la base combinée fédéral et provincial au Canada de 26,5 % (26,5 % en 2022)	(4 231 168)	(2 445 683)
Ajustement pour les éléments suivants :		
Effet fiscal des différences temporelles non constatées	3 925 340	2 391 617
Portion non imposable de la variation de juste valeur	128 090	70 791
Paiements fondés sur des actions	365 710	64 149
Écart de taux d'une filiale étrangère	(13 619)	-
Exonération d'impôt du revenu d'une filiale étrangère	(156 459)	-
Éléments non déductibles et autres	10 299	(80 874)
Produit d'impôt sur le résultat	<u>28 193</u>	<u>-</u>

# HPQ Silicium Inc. (Anciennement Les Ressources HPQ Silicium Inc.)

## Notes complémentaires consolidées

Aux 31 décembre 2023 et 2022

(en dollars canadiens)

### 21. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT (suite)

#### Actifs et passifs d'impôt différé et variation des montants comptabilisés durant l'exercice

Les différences suivantes entre les valeurs comptables et les bases fiscales provenant de différences temporaires, pertes fiscales et crédit d'impôt inutilisés ont donné lieu aux actifs et passifs d'impôt différés comptabilisés et aux différences temporaires, pertes fiscales et crédits d'impôt inutilisés non comptabilisés suivants :

	Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2023	Comptabilisés en résultat net	Solde au 31 décembre 2023
	\$	\$	\$
Montants comptabilisés			
Titres négociables	(6 888)	123 744	116 856
Immobilisations incorporelles	(412 296)	772 289	359 993
Crédit d'impôt à l'investissement à recevoir	(49 410)	(17 434)	(68 844)
Royauté à recevoir	(38 762)	(7 583)	(46 345)
Dû aux administrateurs, dirigeants et à une société détenue par un administrateur	(9 073)	9 073	-
Redevance à payer	204 591	(533 060)	(328 469)
Pertes autres qu'en capital	311 838	(347 029)	(35 191)
Actifs et passifs d'impôt différé comptabilisé	-	-	-

	Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2022	Comptabilisés en résultat net	Solde au 31 décembre 2022
	\$	\$	\$
Montants comptabilisés			
Titres négociables	(75 205)	68 317	(6 888)
Immobilisations incorporelles	(601 509)	189 213	(412 296)
Crédit d'impôt à l'investissement à recevoir	66	(49 476)	(49 410)
Royauté à recevoir	(56 144)	17 382	(38 762)
Dû aux administrateurs, dirigeants et à une société détenue par un administrateur	(17 870)	8 797	(9 073)
Redevance à payer	256 927	(52 336)	204 591
Pertes autres qu'en capital	493 735	(181 897)	311 838
Actifs et passifs d'impôt différé comptabilisé	-	-	-

# HPQ Silicium Inc. (Anciennement Les Ressources HPQ Silicium Inc.)

## Notes complémentaires consolidées

Aux 31 décembre 2023 et 2022

(en dollars canadiens)

### 21. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT (suite)

Actifs et passifs d'impôt différé et variation des montants comptabilisés durant l'exercice (suite)

	31 décembre 2023	
	Fédéral	Provincial
	\$	\$
Différences temporaires déductibles et pertes fiscales non comptabilisées		
Immobilisations corporelles	2 011 840	2 043 327
Immobilisations incorporelles	428 842	423 058
Brevet et autres éléments	5 882 719	5 431 811
Frais R&D	3 796 395	3 796 395
Frais d'émission d'instruments de capitaux propres	56 932	56 932
Actifs d'exploration et d'évaluation	2 467 200	2 551 431
Provisions et réserves	4 692 202	2 126 989
Titres négociables	94 902	94 902
Pertes fiscales inutilisées	27 108 834	32 766 459
	<u>46 539 866</u>	<u>49 291 304</u>

	31 décembre 2022	
	Fédéral	Provincial
	\$	\$
Différences temporaires déductibles et pertes fiscales non comptabilisées		
Immobilisations corporelles	1 059 675	1 091 162
Immobilisations incorporelles	271 699	265 915
Brevet et autres éléments	1 175 679	724 771
Frais R&D	2 510 395	2 510 395
Frais d'émission d'instruments de capitaux propres	66 851	66 851
Actifs d'exploration et d'évaluation	3 244 252	3 243 320
Provisions et réserves	2 313 993	1 833 438
Titres négociables	78 500	78 500
Pertes fiscales inutilisées	21 094 346	24 671 458
	<u>31 815 390</u>	<u>34 485 810</u>

**HPQ Silicium Inc.** (Anciennement Les Ressources HPQ Silicium Inc.)  
**Notes complémentaires consolidées**  
 Aux 31 décembre 2023 et 2022  
 (en dollars canadiens)

---

**21. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT** (suite)

La société dispose de pertes autres qu'en capital qui sont disponibles pour réduire l'impôt sur le résultat des années à venir et pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé dans l'état consolidé de la situation financière. Ces pertes viennent à échéance dans les délais suivants :

	<u>Fédéral</u>	<u>Provincial</u>
	\$	\$
2025	-	
2026	218 404	218 151
2027	193 983	124 284
2028	870 544	772 933
2029	614 130	610 009
2030	627 620	624 214
2031	759 417	755 536
2032	649 448	647 675
2033	803 620	798 209
2034	723 985	720 353
2035	1 082 684	1 077 205
2036	1 766 123	1 756 689
2037	1 602 371	1 593 219
2038	1 527 744	1 514 884
2039	1 100 417	1 098 582
2040	1 472 599	3 872 552
2041	2 231 119	2 949 752
2042	6 315 218	9 023 214
2043	4 549 409	4 546 551
	<u>27 108 834</u>	<u>32 766 459</u>

**HPQ Silicium Inc.** (Anciennement Les Ressources HPQ Silicium Inc.)  
**Notes complémentaires consolidées**  
 Aux 31 décembre 2023 et 2022  
 (en dollars canadiens)

**21. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT (suite)**

La société dispose de crédits d'impôt à l'investissement qui sont disponibles pour réduire l'impôt sur le résultat des années à venir. Ces crédits d'impôts à l'investissement viennent à échéance dans les délais suivants :

	Fédéral	Provincial
	\$	\$
2027	3 363	-
2028	70 404	-
2029	8 810	-
2030	6 540	-
2031	310	-
2032	4 501	-
2033	1 200	-
2040	11 462	-
2041	56 397	-
2042	332 837	-
2043	167 694	-
	<u>663 518</u>	<u>-</u>

**22. INFORMATIONS ADDITIONNELLES – FLUX DE TRÉSORERIE**

Les variations des éléments du fonds de roulement se détaillent comme suit :

	Au 31 décembre	
	2023	2022
	\$	\$
Taxes sur les produits et services à recevoir	980 561	(401 125)
Frais payés d'avance et autres	99 282	(66 052)
Dépôt sur contrat	1 286 000	664 000
Acompte à un sous-traitant	890 000	(890 000)
Crédit d'impôt à l'investissement à recevoir	(527 096)	(140 449)
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	757 342	57 307
Dû aux administrateurs	-	58 500
Redevance à payer	-	(250 000)
Impôt à payer	28 193	-
	<u>3 514 282</u>	<u>(967 819)</u>

**HPQ Silicium Inc.** (Anciennement Les Ressources HPQ Silicium Inc.)  
**Notes complémentaires consolidées**  
 Aux 31 décembre 2023 et 2022  
 (en dollars canadiens)

**22. INFORMATIONS ADDITIONNELLES – FLUX DE TRÉSORERIE** (suite)

Les opérations non monétaires du bilan sont les suivants :

	Au 31 décembre	
	2023	2022
	\$	\$
Dettes fournisseurs et autres créiteurs inclus dans les actifs d'immobilisations incorporelles	3 582 487	3 624 508
Émission d'actions pour le paiement d'une dette fournisseur relatif aux immobilisations incorporelles	93 780	-
Émission d'instruments de capitaux propres pour le paiement d'une dette fournisseur	30 316	-
Émission d'instruments de capitaux propres pour frais d'émission d'unités	3 488	-
Crédit d'impôt à recevoir dans les actifs d'immobilisation corporelles	-	75 211
Titre négociable reçue sur vente d'actifs et dévaluation détenus en vue de vente	-	292 456

**23. SOCIÉTÉ ASSOCIÉ NON ENTIÈREMENT DÉTENUE**

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Pourcentage des titres de participation et des droits de vote détenus par le détenteur de la participation ne donnant pas le contrôle	80 %	80 %
Résultat net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle pour l'exercice	442 760	123 299
Participation ne donnant pas le contrôle	579 493	124 396



**HPQ Silicium Inc.** (Anciennement Les Ressources HPQ Silicium Inc.)  
**Notes complémentaires consolidées**  
 Aux 31 décembre 2023 et 2022  
 (en dollars canadiens)

**23. SOCIÉTÉ ASSOCIÉE NON ENTIÈREMENT DÉTENUE (suite)**

L'information financière de la filiale de la Société ayant une participation ne donnant pas le contrôle est résumée ci-après, avant les éliminations intragroupes.

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
	\$	\$
<b>Sommaire du compte de résultat net et résultat global</b>		
Revenus	1 571 326	660 885
Dépenses	1 017 876	506 761
Résultat global	<u>553 450</u>	<u>154 124</u>
Résultat global attribuable aux :		
Propriétaires de la Société	110 690	30 825
Participation ne donnant pas le contrôle	<u>442 760</u>	<u>123 299</u>
	<u>553 450</u>	<u>154 124</u>
<b>Sommaire des flux de trésorerie</b>		
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	159 465	199 349
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement	(7 614)	(65 610)
Entrées de trésorerie liées aux activités de financement	-	1 372
Variation nette de la trésorerie	<u>151 851</u>	<u>135 111</u>
<b>Sommaire de l'état de la situation financière</b>		
Actifs courants	837 130	181 183
Actifs non-courants	<u>47 764</u>	<u>60 390</u>
	<u>884 894</u>	<u>241 573</u>
Passifs courants	162 406	78 438
Passifs non-courants	-	-
Actifs net	722 488	163 135
Capitaux propres attribuables aux propriétaires	144 293	31 099
Participations ne donnant pas le contrôle	577 168	124 396
Ajustement de conversion de devises étrangères	<u>1 027</u>	<u>7 640</u>
	<u>884 894</u>	<u>241 573</u>

**24. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES**

Les parties liées de la société comprennent les principaux dirigeants et des sociétés détenues par un administrateur ou un dirigeant comme il est expliqué ci-dessous.

Sauf indication contraire, aucune des transactions ne comporte de caractéristiques ni conditions spéciales, et aucune garantie n'a été donnée ou reçue. Les soldes sont généralement réglés en espèces à l'exception des acquisitions de brevets qui ont été réglés par l'émission d'unité durant les deux premiers trimestres.

**HPQ Silicium Inc.** (Anciennement Les Ressources HPQ Silicium Inc.)  
**Notes complémentaires consolidées**  
 Aux 31 décembre 2023 et 2022  
 (en dollars canadiens)

**24. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES (suite)**

**24.1 Transactions avec les principaux dirigeants**

Les principaux dirigeants de la société sont les membres du conseil d'administration et les dirigeants. La rémunération des principaux dirigeants et acquisition d'actif comprend les montants suivants :

	Au 31 décembre	
	2023	2022
	\$	\$
Salaires et charges au titre des avantages du personnel	149 092	226 022
Salaires et avantages sociaux pour la recherche et développement <sup>(1)</sup>	493 650	197 363
Honoraires de gestion <sup>(2)</sup>	375 000	324 125
Rémunération des administrateurs	159 000	123 000
Paiements fondés sur des actions	1 232 684	77 349
Charges au titre des avantages du personnel	2 409 426	947 859
Acquisition de brevet <sup>(1)</sup>	322 682	-
Charges au titre des avantages du personnel et acquisition de brevet	2 732 108	947 859

<sup>(1)</sup> Payés aux dirigeants et actionnaires de Novacium S.A.S.

<sup>(2)</sup> Payés à une société détenue par un administrateur

Les comptes fournisseurs et autres créditeurs incluent un montant de 186 452 \$ dû à une société détenue par un administrateur (52 716 \$ au 31 décembre 2022) et 112 126 \$ aux dirigeants et actionnaire de Novacium S.A.S. (aucun montant au 31 décembre 2022).

Au 31 décembre 2023, le dû aux administrateurs, dirigeants et à une société détenue par un administrateur totalise 1 020 291 \$ (927 052 \$ au 31 décembre 2022).

**25. POLITIQUES ET PROCÉDÉS DE GESTION DU CAPITAL**

Les objectifs de la Société en ce qui a trait à la gestion du capital sont d'assurer la capacité de la Société de poursuivre ses activités, d'augmenter la valeur des actifs de la Société et d'assurer un rendement aux actionnaires de la Société.

Ces objectifs seront atteints par le développement technologique liées à la transformation du quartz en matériaux de silicium.

La Société gère son capital sur la base de la valeur comptable des capitaux propres.

La Société n'est soumise à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur.

La Société finance ses activités de développement technologique liées à la transformation du quartz en matériaux de silicium principalement en recherchant des capitaux supplémentaires au moyen soit de placements privés, soit de placements publics. Lorsque les conditions de financement ne sont pas optimales, la Société peut ralentir ses activités jusqu'à ce que les conditions de financement s'améliorent.

# **HPQ Silicium Inc.** (Anciennement Les Ressources HPQ Silicium Inc.)

## **Notes complémentaires consolidées**

Aux 31 décembre 2023 et 2022  
(en dollars canadiens)

---

### **26. RISQUES DÉCOULANT DES INSTRUMENTS FINANCIERS**

La Société est exposée à différents risques relativement aux instruments financiers. Les principaux types de risques sont le risque de marché, le risque de crédit, risque de taux d'intérêt, risque de change et le risque de liquidité.

La Société gère les risques en étroite collaboration avec le conseil d'administration. Les objectifs poursuivis visent à s'assurer des entrées de trésorerie à court et à moyen terme de la Société tout en réduisant l'exposition aux marchés de capitaux.

La Société ne négocie pas activement d'actifs financiers à des fins spéculatives.

#### **26.1 Risque de marché**

Les principaux risques financiers auxquels la Société est exposée sont décrits ci-après.

Le risque lié au cours des actions est défini comme l'incidence défavorable potentielle sur les résultats d'exploitation de la Société et sur la capacité d'obtenir du financement par actions, ou sur la capacité des détenteurs de titres convertibles (options et bons de souscription) d'exercer leurs titres, ce qui a une incidence sur le produit de ces exercices pour la Société, en raison des fluctuations des cours des actions individuelles ou des fluctuations générales du niveau du marché boursier. La Société surveille de près les mouvements d'actions individuels afin de déterminer les mesures appropriées à prendre par la Société.

Le risque lié aux prix des produits de base est défini comme l'incidence négative potentielle sur les résultats futurs de la Société en ce qui concerne la fluctuation des prix de la matière première. La Société est exposée au risque lié aux prix des produits de base, y compris l'exposition aux fluctuations des prix du marché du quartz et du graphite. La Société est exposée à l'autre risque de prix.

Sensibilité à l'autre risque de prix

La Société est exposée aux fluctuations des prix de marché de ses titres négociables d'une société cotée et du passif financier dérivé. Le risque maximal auquel sont exposés les titres négociables d'une société cotée et du passif financier dérivé est égal à leur juste valeur.

Si le cours publié des titres négociables d'une société cotée avait varié de  $\pm 15\%$  au 31 décembre 2023 ( $\pm 15\%$  au 31 décembre 2022), le résultat net et les capitaux propres auraient varié de 126 400 \$ (106 500 \$ au 31 décembre 2022).

#### **26.2 Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une autre partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et, de ce fait, amène la Société à subir une perte financière.

L'exposition maximale de la Société au risque de crédit est limitée à la valeur comptable de la trésorerie et des royalties à recevoir au montant de 772 290 \$ au 31 décembre 2023 (1 290 175 \$ au 31 décembre 2022).

Le risque du dépôt sur contrat et des royalties à recevoir est considéré comme limité. La Société effectue un suivi continu des défaillances des contreparties. Aucune provision pour pertes n'a été comptabilisée pour les exercices présentés.

Le risque de crédit de la trésorerie est considéré comme négligeable, puisque la contrepartie est une banque réputée dont la notation externe de crédit est excellente.

Les redevances à payer par la Société sont dues à une société dont la Société est dépendante économiquement. La Société considère sa durée de 12 ans.

**HPQ Silicium Inc.** (Anciennement Les Ressources HPQ Silicium Inc.)  
**Notes complémentaires consolidées**  
 Aux 31 décembre 2023 et 2022  
 (en dollars canadiens)

**26. RISQUES DÉCOULANT DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)**

**26.3 Risque de taux d'intérêt**

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt en raison de la fluctuation des taux d'intérêt. L'exposition de la Société aux taux d'intérêt variables se limite à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie.

**26.4 Risque de change**

Le risque de change est le risque de fluctuation des profits ou des pertes résultant des fluctuations des taux de change et du degré de volatilité de ces taux. La Société est exposée par sa filiale Novacium au risque de change dans le cadre de ses transactions en euros.

Selon la valeur de l'actif net libellé en devises au 31 décembre 2023, l'incidence d'une fluctuation de 10 % des taux de change par rapport au dollar canadien aurait une incidence d'environ 7 400 \$ sur la perte et le résultat global pour la période.

**26.5 Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que la Société éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers, qui sont à régler par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et à s'assurer que la Société dispose de sources de financement sous la forme de financements privés et publics suffisants.

Au cours de la période, la Société a financé ses besoins en fonds de roulement, ses acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles au moyen de financements privés et d'émissions d'actions.

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des passifs financiers de la Société :

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
	\$	\$
Moins d'un an		
Dettes fournisseurs et autres crédateurs	578 223	269 886
Dettes à un sous-traitant	3 982 922	3 699 434
Obligation locative	12 019	11 371
Redevance à payer RRQ Purevap™	500 000	250 000
Redevances à payer NRSi Purevap™	212 500	150 000
Total	<u>5 285 664</u>	<u>4 380 691</u>
Entre un an et 5 ans		
Obligation locative	9 144	23 379
Redevances à payer RRQ Purevap™	1 000 000	1 000 000
Redevances à payer NRSi Purevap™	-	800 000
	<u>1 009 144</u>	<u>1 823 379</u>

**HPQ Silicium Inc.** (Anciennement Les Ressources HPQ Silicium Inc.)  
**Notes complémentaires consolidées**  
 Aux 31 décembre 2023 et 2022  
 (en dollars canadiens)

**26. RISQUES DÉCOULANT DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)**

**26.6 Risque de liquidité (suite)**

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
	\$	\$
Plus 5 ans		
Redevances à payer RRQ Purevap™	2 000 000	2 250 000
Redevances à payer NRSi Purevap™	-	3 600 000
	<u>2 000 000</u>	<u>5 850 000</u>

La Société considère les flux de trésorerie qu'elle prévoit tirer des actifs financiers dans son évaluation et dans sa gestion du risque de liquidité, en particulier la trésorerie.

**27. ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS**

La Société a été financée en partie par l'émission d'actions accréditatives et, en vertu de règles fiscales relatives à ce type de financement, la Société s'est engagée à réaliser des travaux d'exploration et d'évaluation.

Ces règles fiscales fixent également des échéances pour la réalisation des travaux d'exploration qui doivent être entrepris au plus tard à la première des dates suivantes :

- Deux ans suivant les financements accréditifs;
- Un an après que la société a renoncé aux déductions fiscales relatives aux travaux d'exploration.

Cependant, il n'existe aucune garantie à l'effet que ces dépenses seront admissibles au titre de frais d'exploration au Canada, même si la Société s'est engagée à prendre toutes les mesures nécessaires à cet égard.

Le refus de certaines dépenses par l'administration fiscale pourrait avoir un impact fiscal négatif pour les investisseurs.

Au 31 décembre 2023, en plus des redevances à payer mentionnées à la note 11, la Société était engagée à payer un montant de 284 021 \$ avec le sous-traitant PyroGenesis pour le projet de la silice pyrogénée.

**28. ÉVÈNEMENT SUBSÉQUENT**

Le 14 janvier 2024, la Société a procédé à un règlement d'une dette fournisseur de 49 680 \$ par l'émission de 216 000 unité. Chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur d'acquérir une action ordinaire de la société à un prix de 0,27 \$ par action pendant 24 mois suivant la date de clôture de la transaction

Le 26 janvier 2024, la Société a procédé à un règlement d'une dette fournisseur de 44 100 \$ par l'émission de 180 000 unité. Chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur d'acquérir une action ordinaire de la société à un prix de 0,32 \$ par action pendant 24 mois suivant la date de clôture de la transaction.

Le 2 février 2024, la Société a procédé à une réduction du prix d'exercice pour 6 800 000 bons de souscription expirant le 2 mai 2024 passant de 0,60 \$ à 0,275 \$.